

REVUE ANNUELLE CONJOINTE (RAC2016)

ATELIER DE VALIDATION TECHNIQUE :
23 ET 24 JUIN 2016 A L'HOTEL NGOR DIARAMA
TERMES DE REFERENCE

Contexte

Depuis 2014, le Gouvernement du Sénégal met en œuvre le Plan Sénégal Emergent (PSE) pour atteindre les objectifs de croissance forte et durable, éradiquer la pauvreté et parvenir à un développement humain durable, à l'horizon 2035.

Un **cadre harmonisé de suivi et d'évaluation des politiques publiques (CASE)** a été institué par décret n° 2015-679, du 26 mai 2015. Ce cadre est piloté par un Comité de préparation des revues et devra s'adosser sur une plateforme technique automatisée, à l'effet de suivre et d'évaluer les résultats des politiques publiques, selon l'approche de gestion axée sur les résultats de développement (GRD).

Ainsi, au mois de juin de chaque année, il est prévu la tenue d'une **Revue annuelle conjointe (RAC)**. Pour la présente édition, la rencontre sera consacrée au bilan des réalisations de l'année 2015, mais aussi au suivi de la mise en œuvre des actions prioritaires du premier semestre de l'année 2016. Les objectifs spécifiques de la RAC-2016 sont : (i) informer sur les résultats de la mise en œuvre du PSE en 2015 ; (ii) partager le plan de mise en œuvre des activités trimestrielles de 2016 ; et (iii) informer les acteurs sur l'état d'avancement du plan d'activités du CASE.

Dans le cadre de la préparation de cette rencontre, placée sous la présidence effective du Chef de l'Etat, **des revues sectorielles et régionales ont été organisées**, sous la supervision du secrétariat technique du comité de préparation des revues (DGPPE, BOS et BOM). Ces exercices, combinés aux travaux de collecte de données et d'informations sectorielles pour l'année 2015, ont permis l'élaboration du projet de rapport de synthèse de la revue annuelle conjointe de la politique économique et sociale (RAC-2016).

Objectifs et résultats attendus de l'atelier

L'objectif principal de cet atelier est de valider le rapport de synthèse de la RAC 2016 qui sera présidée par le Chef de l'Etat, en présence des représentants, de haut niveau, des Commissions d'acteurs (Commission étatique, PTF, Secteur privé, Société civile, Elus locaux).

De manière spécifique :

- les résultats sectoriels enregistrés sont partagés avec les différents acteurs ;
- les résultats sont consolidés avec les contributions des participants ;
- le rapport de synthèse est validé par l'ensemble des acteurs ;
- les principales recommandations à mettre en œuvre sont proposées.

Méthodologie

Partant d'une plénière co-présidée par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) et le Ministère auprès du PR, chargé du suivi du PSE, en leur qualité de co-présidents du comité des revues institué dans le CASE, la méthodologie de l'atelier de validation technique est articulée autour des travaux de sous-groupes. Ces derniers serviront de tribune pour examiner les résultats de l'année 2015, selon les différents axes du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Les participants procéderont, au sein des sous-groupes, à la validation des résultats du bilan de la mise en œuvre des politiques publiques (**évolution des indicateurs, contraintes, perspectives et recommandations**). Les parties du rapport de synthèse seront complétées et validées à cet effet.

Chaque sous-groupe sera structuré autour d'une équipe d'animateurs composée d'un président et de rapporteurs.

Groupes de travail	Secteurs	Présidents
Groupe 1-A	Agriculture, Élevage, Pêche, Commerce, Entrepreneuriat féminin, PME, Industrie et mines, Artisanat, Tourisme, Culture	DGPPE
Groupe 1-B	Energie, Infrastructures de transport, Télécommunication et technologies de l'information, Infrastructures et services financiers, Sport, Emploi	BOS/PSE
Groupe 2	Éducation et Formation, Santé et nutrition, Eau potable et assainissement, Habitat et cadre de vie, Environnement et développement durable, Protection sociale, Gestion des risques et catastrophes	ANSD
Groupe 3	Gestion des finances publiques, Climat des Affaires, Administration et service public, Justice, Décentralisation, Aménagement du territoire et Développement local, Paix et Sécurité	BOM

Participants

Il est prévu d'accueillir environ 150 participants à cet atelier, composés des membres du Gouvernement, de représentants des Partenaires Techniques et Financiers, des Organisations de la société civile, des Elus locaux et du Secteur privé.

Durée et Lieu

L'atelier se tiendra le **23 et 24 juin 2016**, à l'**Hôtel Ngor Diarama**, à Dakar, à partir de 8h30 mn.

685 685



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI



**Revue annuelle conjointe
de la Politique économique et sociale
RAC2016**

VERSION PROVISOIRE

JUIN 2016

SOMMAIRE

Introduction et contexte.....	3
I. Analyse du cadre macroéconomique.....	4
II. Bilan de la mise en œuvre des politiques publiques	7
2.1 Axe 1 : Transformation structurelle de l'économie et Croissance	7
2.1.1 Analyse des performances et perspectives des secteurs productifs	7
2.1.2 Analyse des performances et perspectives des secteurs d'appui à la production	17
2.2 Axe 2 : Capital humain, protection sociale et développement durable	28
2.3 Axe 3 : Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité.....	41
Conclusion et recommandations.....	48
Leçons tirées de la mise en œuvre des politiques publiques en 2015.....	48
Recommandations générales	49
Annexes :	50

Introduction et contexte

1. L'année 2015 a marqué la fin de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui ont mobilisé le monde entier en septembre 2000 autour d'un programme commun visant à s'affranchir de la pauvreté. Elle a aussi été caractérisée par l'adoption des Objectifs du développement Durable (ODD) par la communauté internationale pour la période 2016-2030 et par un consensus très fort sur l'importance capitale de la mobilisation des ressources intérieures, s'appuyant sur d'ambitieuses politiques fiscales, pour financer le développement durable. Ce consensus s'est également dégagé à Addis Abbeba en juillet 2015 à l'occasion de la troisième conférence internationale sur le financement du développement.
2. La création du Cadre de Suivi-évaluation (CASE) des politiques publiques (décret n° 2015-679 du 26 mai 2015), a donné une nouvelle impulsion à la promotion des principes de reddition des comptes, de redevabilité et de gestion axée sur les résultats. Le CASE vise à assurer une meilleure coordination du suivi des objectifs stratégiques sectoriels et de l'évaluation des projets et programmes répondant aux priorités dégagées dans le Plan Sénégal Emergent (PSE).
3. Les revues sont une occasion d'évaluer les performances des politiques publiques en tenant compte des objectifs cibles, de faire le bilan de l'exécution financière, d'identifier les contraintes et de formuler des recommandations pour un développement inclusif et durable. L'édition 2016 de la revue annuelle conjointe (RAC) de la politique économique et sociale, a été menée sous la supervision du secrétariat technique du comité de préparation des revues (DGPPE, BOS et BOM) qui a accompagné la tenue des revues sectorielles et régionales dont les inputs ont servi de contribution à l'élaboration du rapport de synthèse.
4. La première section du rapport analyse l'évolution des résultats macroéconomiques et la position du Sénégal par rapport aux autres pays de la sous-région notamment au regard des classements d'attractivité et le respect des critères de convergence au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. La deuxième section a trait à l'analyse des performances et à la définition des perspectives sectorielles selon les principaux axes du PSE.

I. Analyse du cadre macroéconomique

5. La stabilité du cadre macroéconomique est considérée comme un facteur catalyseur dans la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du PSE pour favoriser la croissance économique et éradiquer la pauvreté.
6. Au plan international, le taux de croissance de l'activité économique mondiale s'établit à 3,1% en 2015 contre 3,4% en 2014, soit un repli de 0,3 point de pourcentage. Cette évolution est imputable aux pays émergents et en développement qui ont enregistré un ralentissement (4% contre 4,6% en 2014), attribuable notamment au repli progressif de l'activité économique en Chine et aux difficultés économiques du Brésil et de la Russie. En revanche, les économies des pays avancés sont caractérisées, dans leur ensemble, à une reprise modeste de la croissance économique en 2015 (+1,9% contre 1,8% en 2014), portée principalement par l'Espagne, la France, l'Italie, le Japon et, dans une moindre mesure, par les Etats Unis.
7. En Afrique subsaharienne, l'activité économique affiche un net ralentissement (+3,4% contre 5,0% en 2014), en raison de la chute des prix des produits de base, et du durcissement des conditions de financement dans un environnement mondial peu porteur. L'Afrique de l'Ouest¹ affiche une décélération de sa croissance passant de 6,0% en 2014 à 4,0% en 2015, soit un recul de 2 points de pourcentage.

Indicateurs macroéconomiques	Réalizations		Cible		Ecart réel et cible 2015	Ecart 2014/2015
	2014	2015	2015	2016		
Taux de croissance du PIB réel	4,3%	6,5%	5,4%	6,4%	1,2%	2,2%
Taux d'investissement (FBCF)	25,6%	25,8%	27,2%	28,9%	-1,4%	0,2%
Taux d'inflation (IHPC)	-1,1%	0,1%	2,3%	2,6%	-2,3%	1,0%
Déficit public en % du PIB	5,0%	4,8%	5,1%	4,9%	-0,3%	-0,2%
Déficit courant en % du PIB	8,8%	7,1%	10,4%	9,3%	-3,3%	-1,7%

Source : DGPPE (mai 2016)

8. Au plan interne, l'année 2015 est marquée par la poursuite de la mise en œuvre des projets du Plan Sénégal émergent (PSE) et le raffermissement des investissements publics, notamment, dans l'agriculture, les infrastructures et l'énergie, conjugués à la relance des industries et aux performances remarquables du sous-secteur agricole. Le **taux de croissance du PIB réel** est estimé à 6,5% en 2015 contre 4,3% en 2014.
9. L'**inflation**² s'est établie à 0,1% en 2015 contre -1,1% en 2014. Elle résulte de la hausse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,8%) et « articles d'habillement et chaussures » (0,1%), toutefois, atténuée par la baisse des prix des fonctions « logement, eau, gaz,

¹ CEDEAO : Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest

² Mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)

électricité et autres combustibles » (-2,7%), « transport » (-2,1%) et « restaurants et hôtels » (-0,1%).

10. La demande intérieure a affiché une hausse, en termes réels, de 6,9% en 2015 contre 3,7% un an auparavant. La consommation finale augmente de 4,9%, après une progression de 5,0% en 2014. Cette évolution reflète le renforcement aussi bien de la consommation privée (+5,0 %, contre +5,2% en 2014) que de la consommation publique (+4,6%, contre 3,9% en 2014).
11. L'incidence de la pauvreté monétaire s'établirait à 34,6% en 2015, contre un objectif cible de 34% pour l'OMD-1, à la faveur de la bonne tenue de l'activité économique notamment dans le secteur agricole qui a connu une hausse de plus de 32% en 2015. En outre, les programmes d'appui aux groupes vulnérables, tels que la Bourse de sécurité familiale et la CMU, ont aussi largement contribué à la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations, singulièrement dans le monde rural.
12. La **Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)**, est ressortie en hausse de 6,1% en 2015 contre 7,8 % en 2014. Ce ralentissement traduit les lenteurs dans le démarrage de quelques projets d'investissement public. Ainsi, l'investissement public est estimé en progression de 5,5% en 2015 (contre 13,4 % en 2014) tandis que l'investissement privé a affiché un accroissement évalué à 6,5 % en 2015 contre 5,9 % l'année précédente. Au total, le taux d'investissement, mesuré par la FBCF, s'est tout de même amélioré en ressortant à 25,8 % du PIB en 2015 contre 25,6 % un an auparavant.
13. Les **finances publiques** ont été caractérisées par la bonne tenue des recettes fiscales et la maîtrise des dépenses publiques. En somme, le **déficit budgétaire**, dons compris, s'est inscrit en baisse de 0,2 point de pourcentage du PIB, passant de 384milliards (5,0% du PIB) en 2014 à 387 milliards (soit 4,8% du PIB) en 2015, à la faveur du net renforcement des recouvrements budgétaires, ainsi qu'aux efforts consentis par l'Etat en matière de rationalisation des dépenses publiques.
14. La **pression fiscale** s'établie à 19,8% du PIB en 2015, contre 19,2% en 2014, pour un plancher communautaire fixé à 20%. Cette amélioration est le résultat de la mobilisation satisfaisante des ressources, à la faveur d'un environnement économique favorable et des stratégies déclinées par les régies financières (renforcement du contrôle fiscal et du suivi des prises en charge).
15. Les dépenses totales et prêts nets sont ressortis à 2 411,5 milliards à fin 2015 contre 2 318,7 milliards en 2014, soit un accroissement de 92,8 milliards (+4%). Cette progression modérée résulte de la hausse des dépenses courantes et de celles d'investissement respectivement de 6,7% et 0,9%. Les dépenses courantes sont passées de 1 409,3 milliards à 1 504,4 milliards entre 2014 et 2015, soit une progression de 951 milliards imputable à la hausse des charges d'intérêts sur la dette publique, aux dépenses de fonctionnement ainsi qu'aux charges de personnel. Le ratio « dépenses en capital sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales » est ressorti à 31,4%, soit nettement au-dessus du plancher communautaire fixé à 20%.
16. La politique d'**endettement** s'est inscrite en 2015 par le maintien d'une trajectoire prudente afin de préserver la stabilité macroéconomique, en privilégiant notamment les prêts à moyen et long

termes. L'encours est ressorti à 4597,7 milliards (57,1% du PIB) en 2015 contre 4112,9 milliards (4,4%) en 2014, soit en dessous de la norme de 70% retenue dans le cadre du pacte de convergence de l'UEMOA. Il est composé de 72,2% de dette extérieure et 27,8% de dette intérieure. La dette publique extérieure est constituée de 54% de dette multilatérale, 26% de dette bilatérale et 20% de crédits commerciaux.

17. Les échanges extérieurs ont été caractérisés en 2015 par la hausse des exportations de 13% contre 3,3% pour les importations. Le **déficit du compte courant de la balance des paiements a été ramené de 8,8% du PIB en 2014 à 7,6% en 2015**, reflétant ainsi, l'évolution favorable des cours du pétrole, le repli des importations de produits alimentaires et de biens d'équipement, mais également, le renforcement des envois de fonds des travailleurs émigrés.
18. La **situation monétaire** en 2015 est marquée par une amélioration des avoirs extérieurs nets de 154,9 milliards, et une augmentation de 11,2% du crédit intérieur, traduisant une hausse de 13,4% de la masse monétaire.
19. Globalement, le cadre macroéconomique a été maîtrisé au cours de l'année 2015, à la faveur notamment d'une gestion budgétaire prudente, et de la mise en œuvre de réformes dans le domaine de l'environnement des affaires et des finances publiques.

II. Bilan de la mise en œuvre des politiques publiques

21. Au titre de l'exercice 2015, la politique d'investissements publics a été alignée au Plan d'actions prioritaires (PAP) du PSE à hauteur de 95%. Ces dépenses d'investissements ont été financées en grande partie sur ressources internes (60%) dont 65% sont absorbés par l'axe_I du PSE « Transformation structurelle de l'économie et Croissance », 25% consacrés à l'axe_II « Capital humain, Protection sociale et Développement durable » et près de 10% reçus par l'axe_III « Gouvernance, Institutions, Paix et sécurité ».

2.1 Axe 1 : Transformation structurelle de l'économie et Croissance

22. Le processus de transformation structurelle de l'économie sénégalaise, entamé avec la mise en œuvre du PSE, s'avère cruciale pour garantir une croissance économique inclusive et durable et aussi la compétitivité.

2.1.1 Analyse des performances et perspectives des secteurs productifs

Agriculture et sécurité alimentaire

23. Le sous-secteur reste le principal moteur du secteur primaire et contribue au PIB réel à hauteur de 8,4%, en 2015 contre 6,6% en 2014.

Indicateurs	2013	2014	2015		Ecart ou de réalisation	Ecart entre 2014 et 2015 (R)
			Prévu	Réalisé		
VA sous-secteur agricole (prix constant 1999) (milliards de F CFA))	345	352	368,5	462,9	125,6%	+31,5%
Contribution du sous-secteur agricole au PIB	6,40%	6,30%		7,80%		+1,5%
Taux de couverture des besoins céréaliers	45,30%	43,74%	50%	71,75%	143,5%	+64,0%
Production céréalière (en tonnes)	1 270 937	1 251 248	2 289 000	2 152 247	94%	+72%
Quantité de riz paddy produite (en tonnes)	436 153	559 021	1 236 000	906 348	73,3%	+62%
Superficies totales emblavées pour le riz (ha)	108 547	134 973	260 000	237 300	91,2%	+76%
Production arachidière (en tonnes)	677 456	669 329	838 728	1 050 042	125,2%	+57%
Production d'oignon (en tonnes)	230 000	245 000	315 000	367 500	116,7%	+50%
Production de pomme de terre (en tonnes)	15 000	29 680	31 000	52 230	168%	+76%
Exportations horticoles en volume (tonnes)	67 598	85 414	112 750	90 635	80,4%	+6,1%

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, DAPSA, Avril 2016

Résultat prioritaire 1 : La productivité et les productions agricoles sont améliorées

24. L'opérationnalisation du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'opération Sénégalaise (PRACAS) a permis de porter la **production céréalière** à 2 152 245 tonnes contre 1 251 248 tonnes en 2014, soit une progression de 72% et un taux de réalisation de 94% par rapport à la cible. Cette performance est consécutive aux conditions pluviométriques particulièrement favorables et à une bonne distribution d'intrants agricoles de qualité. Ainsi, le **taux de couverture des besoins céréaliers** passe de 43,74% en 2014 à 71,75% en 2015. Les régions de Matam, Louga et Kédougou affichent les plus faibles niveaux de production de céréales et appellent à l'activation du plan de riposte à l'insécurité alimentaire.

Résultat prioritaire 2 : Le système de prévention et de gestion des crises alimentaires est renforcé

25. Par ailleurs, l'exécution du plan national de riposte à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition a permis la distribution des bons d'achats alimentaires à 917 305 personnes sur la période juillet 2015-février 2016, ce qui reste insuffisant puisque 2% de la population (265 900 personnes) sont confrontés à un déficit alimentaire.

Résultat prioritaire 3 : Des filières agricoles intégrées, compétitives et à haute valeur ajoutée sont développées (riz, arachide, pomme de terre, oignon et produits horticoles)

26. Le développement des **filières à haute valeur ajoutée** a permis de booster la demande nationale en riz blanc bien que la production de riz a beaucoup progressé entre 2014 et 2015 (+62%), la cible de 1 236 000 tonnes n'a pas été atteinte. Ce résultat est dû aux performances enregistrées en pluvial avec des emblavures qui ont atteint 169 401 ha sur un objectif de 140 000 ha. Par contre, en irrigué, les résultats obtenus pour les emblavures en 2015 (67 889 ha) traduisent un gap de 52 111 ha par rapport à la cible.
27. Par rapport à l'**optimisation de la filière arachide**, la production est passée de 669 329 en 2014 à 1 050 042 en 2015 ; soit une hausse de 57% par rapport à 2014 et un taux de réalisation de 125,2% par rapport à la cible (838 728) tonnes. Aussi, les rendements ont connu un accroissement de 21% en passant de 762 kg/ha en 2014 à 925 Kg/ha en 2015. Cette performance s'explique par la bonne répartition des pluies et la mise en place de semences de bonne qualité sur une période appropriée permettant de dépasser ainsi plus d'une tonne à l'hectare dans beaucoup de zones (Goudoump, Saraya, Kaolack, Nioro, Kolda, Vélingara, etc.). Ainsi, le volume des exportations d'arachide a atteint un niveau de 79 989 tonnes en 2015 soit un taux d'accroissement de 543% par rapport à l'année 2014.
28. Les **exportations horticoles** sont passées de 85 414 tonnes en 2014 à 90 635 tonnes en 2015, soit en dessous de la cible 112 750 tonnes et correspondant à un taux de réalisation de 80,4%. Cette évolution annuelle des exportations de produits horticoles s'explique par l'augmentation de la production de près de 14% (995 000 tonnes en 2014 à 1 133 430 tonnes en 2015) et en particulier des légumes (78,25%) combinée à l'amélioration de la qualité des produits suite au renforcement des conditions de stockage. Toutefois, les exportations de fruits et légumes sont confrontées aux

contraintes inhérentes à l'insuffisance de crédit et d'infrastructures de magasin (conservation) ainsi qu'à l'inexistence d'une assurance pour les exportations.

29. La **quantité d'oignon produite** a atteint un niveau record en passant de 245 000 t 367 500 tonnes en 2015, dépassant ainsi l'objectif des 350 000 tonnes à l'horizon en 2016 fixé dans le PRACAS. Malgré cette performance remarquable, le taux d'accroissement des importations d'oignon enregistré entre 2014 et 2015, est de 23,29%. La production locale ne couvre les besoins que sur une durée de huit (8) mois, soit un taux de couverture des besoins en oignon de 84,74%. Le problème majeur de la filière oignon demeure la forte saisonnalité de l'offre et l'incapacité d'étaler la mise en marché. Les récoltes restent concentrées entre les mois de février, mars et avril, et entraînent la saturation des marchés et la baisse des prix du produit.
30. Pour la filière **pomme de terre**, elle a enregistré une production de 52 230 en 2015, soit une progression de 76% par rapport à 2014, faisant passer la couverture des besoins de 2 mois et demi à 3 mois et demi, soit 58,63% de couverture. Malgré cette performance, les importations ont augmenté sur toute la période.
31. Au titre des réformes, le programme de formation et de renforcement des capacités en direction du personnel des laboratoires chargés de la certification des semences et des privés et producteurs impliqués dans la production est élaboré et son financement disponible. Le calendrier de formation a été établi et validé. En outre, dans le cadre du Programme SMS (E-intrant), 798 000 producteurs sont codifiés en 2015, soit 80%, et une base de données par région de ces producteurs codifiés est disponible). Des fournisseurs et représentants des commissions sont aussi codifiés.
32. Ainsi, le Gouvernement entend poursuivre les efforts dans le cadre de : (i) la mécanisation de l'agriculture, (ii) l'aménagement hydro-agricole dans le Delta et les zones de Kaolack et Kaffrine (iii) la reconstitution rapide du capital semencier (iv). le renforcement de la recherche - développement de l'appui conseil (v), la poursuite de la réorganisation des filières et (vi) la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement des Statistiques Agricoles et Rurales (PSSAR).

Elevage et productions animales

33. La politique de développement de l'élevage est déclinée à travers le Plan national de développement de l'élevage (PNDE) et vise une contribution significative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la création de richesses et d'emplois.

Indicateurs	2013	2014	2015		Ecart ou de Taux de réalisation	Ecart 2015/2014
			Prévu	Réalisé		
Valeur ajoutée du sous-secteur de l'élevage (variation)	8,30%	4,90%	?	4,80%	?	-0,10%
Contribution du sous-secteur de l'élevage au PIB	4,40%	4,40%	4,50%	4,50%	100%	+0,10%
Production de viande et d'abats (en milliers de tonnes)	202	208,5	235,5	214,3	91%	2,80%

Production de lait (en millions de litres)	217,5	217,8	261,2	226,7	87%	4,1%
Production d'œufs de consommation par an (en millions d'unités)	513	631	645	571	89%	-9,5%
Exportations de cuirs et peaux par an (en tonnes)	7 173,5	6 009	6 551	4 772	73%	-1 237

Source : CEP/Ministère de l'Élevage et des productions animales (MEPA), Avril 2016

Résultat prioritaire 1 : Les systèmes de productions animales sont intensifiés et modernisés

34. L'activité du sous-secteur de l'élevage a enregistré une légère décélération, en passant de 4,9% en 2014 à 4,8% en 2015 imputable au repli enregistré dans les filières ovine et bovine. En effet, la **production de viande et d'abats** réalisée en 2015 porte sur un volume estimé³ à 214 263 tonnes, soit 91% de la cible (235 543 tonnes). On note une hausse de 5 736 tonnes à la faveur de la filière avicole, principalement à l'aviculture industrielle qui a fourni près des 2/3 de la production de viande de volaille. Par contre, la filière bovine a connu un repli de 1 239 tonnes consécutif à la forte incidence de la soudure avec la disparition rapide des pâturages, l'assèchement prématuré des points d'eau et la brulure de 11 300 ha par les feux de brousse à Louga et Matam.
35. Ainsi, grâce à l'Opération Sauvegarde du Bétail (OSB) d'un montant de **3,2 milliards** de francs CFA en 2015 et à un hivernage beaucoup plus favorable en 2015, les filières locales ont pu fournir l'essentiel (94%) de la consommation nationale en 2015.
36. La **production de lait** réalisée en 2015 porte sur un volume de 226,7 millions de litres (61% système extensif et 39% des systèmes semi-intensif et intensif), soit un taux de réalisation de 87% de la cible. Par rapport à 2014, le volume de lait produit a augmenté de 8,9 millions de litre du fait des systèmes semi-intensif et intensif, qui ont enregistré une production en hausse de 12,8 millions de litres, en rapport notamment avec l'augmentation du nombre de vaches croisées en production. Toutefois, la filière locale aura contribué pour 59% à la couverture de la consommation nationale de lait.
37. La **production d'œufs de consommation en 2015** porte sur un volume record de 571 millions d'unités, soit un taux de réalisation de 89% de la cible (645 millions d'unités) et une baisse de 60 millions d'unités par rapport à 2014. Cette contreperformance est liée principalement par l'incidence négative de la maladie de Marek qui aura beaucoup sévi dans les exploitations avicoles situées pour l'essentiel dans la zone des Niayes.
38. La **quantité de cuirs et peaux exportée** enregistre son niveau le plus bas depuis 2010 et est estimée à 4 772 tonnes en 2015 dont 58% de peaux d'ovins, 22% de peaux de bovins et 20% de peaux de caprins (16%). Elle a connu une baisse significative de plus de 1 237 tonnes entre 2014 et 2015 (-1 159 tonnes peaux d'ovin, -148 tonnes peaux de caprins). Plus de la moitié (51%) des peaux

³ La production estimée prend en compte les abattages non contrôlés, qui sont réalisés en dehors des circuits d'abattage officiels (cas des abattages domestiques).

exportées est constituée de *Wet blue* confirmant ainsi la tendance observée et qui reflète les effets du Projet d'Amélioration des Cuirs et Peaux.

39. En termes de perspectives à court terme, l'accent sera mis sur (i) la poursuite de la modernisation et de l'intensification des productions animales; (ii) de l'adoption du *Code Pastoral* et (iii) le renforcement des capacités des populations pastorales en matière de gestion des risques agricoles et ceux liés à l'élevage.

Pêche et aquaculture

40. Le sous-secteur de la pêche occupe la première place des exportations en 2015 avec 194,6 milliards de F CFA, soit 20,87% des recettes d'exportations et contribue à hauteur de 3,2% au PIB.

Résultat prioritaire 1 : Les productions halieutiques sont durablement valorisées

41. L'activité du sous-secteur de la pêche, après une légère progression estimée à 0,9% en 2014, a chuté de 3,8% en 2015, sous l'effet d'un repli des débarquements de la pêche artisanale et industrielle. En effet, les débarquements de la *pêche artisanale* sont passés de 372 548 tonnes en 2014 à 361 377,7 tonnes en 2015, soit une baisse de 3% liée à la rareté de la ressource et au démarrage tardif de la campagne dans certaines zones, en liaison avec la forte canicule. Toutefois, la valeur commerciale en 2015 (119,69 milliards de F CFA) a connu une hausse de 28% par rapport à 2014.
42. Le *volume des débarquements de la pêche industrielle* est passé de 49 903 tonnes à 49 565 entre 2014 et 2015, soit une baisse de 5%. Ainsi, les exportations ont connu une hausse de 24,89% en quantités et 9,40% en valeurs liée à la progression des installations d'entreprises de traitement de produits et à l'approvisionnement des industries en espèces pélagiques, surtout les sardinelles rondes.

Résultat prioritaire 2 : Les ressources halieutiques sont durablement gérées

43. Dans le cadre de la gestion durable des ressources halieutiques 19 009 embarcations ont été identifiées en 2015 avec un taux d'immatriculation de 85,3%. Ainsi, le taux de permis de pêche artisanale a atteint 40% en 2015 contre 28% en 2014. En matière de renforcement de la **surveillance des pêches**, 2 335 inspections ont été effectuées en 2015 sur des navires.

Résultat prioritaire 3 : Le développement de l'aquaculture est accéléré

44. Dans le domaine de l'**aquaculture** les interventions de diversification se sont traduites par une hausse de 11% de la production qui est passée de 1 095 tonnes en 2014 à 1 215,5 tonnes en 2015 correspondant à un triplement des espèces aquacoles en quatre ans. Ces performances sont rendues possibles grâce à la déconcentration des services techniques d'encadrement, l'installation des éclosiers publics, l'acquisition de petites unités de production d'aliment de poissons, le renforcement des équipes sur le terrain, la formation des acteurs et à la redynamisation du partenariat.

45. Les principales contraintes liées au développement du sous-secteur se rapportent à: (i) la faible régulation de l'accès aux ressources halieutiques,(ii) l'existence de surcapacités de pêche et la surexploitation des stocks pélagiques côtiers, (iii) la faiblesse du contrôle et de la réglementation des activités post capture de la pêche artisanale et industrielle.
46. L'aquaculture souffre de l'absence de cadre juridique et fiscal spécifique et adapté, de l'absence d'espaces aménagés, l'insuffisance d'aliments et d'alevins de qualité ainsi que de la faiblesse des capacités techniques pour la gestion des fermes aquacoles.
47. Les perspectives du sous-secteur de la pêche sont axées autout de la régénération et la gestion pérenne de la rente halieutique, la réalisation de la deuxième phase du programme froid mais également du développement de l'aquaculture pour pallier la rareté des ressources halieutiques.

Industrie et mines

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Taux de réal 2015 (R/C) ou Ecart	Ecart 2015 / 2014
	2014	2015			
Indice de production industrielle	110,3	117,7	120	98,1%	+6,7%
Production de zircon (tonnes)	9 000	45 250	40 000	113,1%	402,8%
Production de phosphate (tonnes)	695 253	1 826 169	?	?	162,7%
Production d'or (tonnes)	6,6	6,5	8	81,3%	-1,5%

Source : Ministère de l'Industrie et des Mines, Mai 2016

Résultat prioritaire 1 : Le développement industriel endogène est impulsé

48. Dans le sous-secteur de l'*industrie et des mines*, l'*indice de production industrielle* (IPI) est passé de 110,3 en 2014 à 117,7 en 2015 grâce notamment aux dynamismes conjugués des industries chimiques de l'ordre de 33,0% en 2015 portées par la fabrication de produits pharmaceutiques (54,6%), des industries extractives (15,8%) tirées par l'activité d'extraction de phosphate (28,5%) et de l'énergie (8,2%).

Résultat prioritaire 2 : La compétitivité des industries et notamment celle de l'agro-industrie est renforcée

49. En termes de perspectives, il est retenu de : (i) finaliser la première phase du Parc industriel intégré; (ii) réaliser la deuxième phase de l'état des lieux du sous-secteur et de la politique industrielle ; (iii) poursuivre la recherche de solutions appropriées pour le redécollage des entreprises en difficultés (vi) faire adopter la politique nationale de la Qualité.
50. En vue de booster le développement industriel de notre pays, les recommandations se rapportent à:(i) la finalisation de la politique industrielle; (ii) le bouclage du package d'incitations en matière d'attractivité et d'opportunités de création d'entreprises ; (iii) la réalisation de la deuxième phase du

parc de Diamniadio et les autres plateformes industrielles intégrées ; (iv) le démarrage du Pari industriel Intégré ; (v) la poursuite et l'accélération de la mise en œuvre du PCP avec l'ONUDI .

51. Concernant le sous-secteur des **mines**, le Sénégal a déjà adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives (ITIE) et est devenu pays candidat en 2015.

Résultat prioritaire 1 : Le Sénégal construit des avantages compétitifs pour devenir un « Hub de services miniers régional »

52. La **production de phosphate** est sur bonne dynamique, passant de 695 253 tonnes en 2014 à 1 826 169 tonnes en 2015, liée en partie au renforcement de l'exploitation de phosphates par l'attribution d'une nouvelle petite unité de Phosphates de chaux à la société GADDE BISSIK PHOSPHATES dans la région de Diourbel et le démarrage effectif de l'exploitation des phosphates de Matam par la SOMIVA.

53. La **production d'or** en 2015 est de 6,5 tonnes contre 6,6 tonnes en 2014. Dans le cadre de l'organisation de la profession d'orpailleur, 3 800 cartes d'orpailleurs ont été distribuées en 2015 avec la création de 20 couloirs d'orpaillage contre 17 en 2014 ainsi que l'attribution de **six (6) autorisations de comptoirs**. La **production de zircon** est passée de 9 000 tonnes en 2014 à 45 250 tonnes en 2015 soit une progression de plus de 403% correspondant à la moitié de l'objectif du PSE, celle d'ilménite a été de 427 700 tonnes et celle de leucoxène et de rutile de 5 300 tonnes.

Résultat prioritaire 2 : La gestion participative et inclusive des activités extractives est promue

54. Le dynamisme du secteur minier s'est traduit par la forte progression du **nombre d'actes miniers délivrés** en 2015 (89%) qui s'est établi à 100 contre 53 en 2014 ; l'augmentation du nombre de demandes d'instruction des titres miniers et autorisations estimé à 256 en 2015 contre 136 en 2014 ; la réduction de la durée de traitement des demandes d'autorisation et d'obtention de titres miniers qui est évaluée à 54 jours en 2015. Les perspectives du sous-secteur se rapportent à : (i) à la signature des conventions des sociétés minières; (ii) l'adoption du nouveau Code minier ; (iii) la relance du projet « Fer de la Falémé » ; (iv) le renforcement du système de contrôle des productions des mines et carrières.

55. A titre de recommandations, il s'agira de: (i) exploiter à pleine capacité le gisement de phosphates de Tobène, (ii) accélérer l'exploitation des énormes réserves de phosphate d'alumine de la région de Thiès, (iii) diversifier la production de phosphate brut et d'engrais, (iv) intensifier l'exploration des phosphates ; (v) lever la contrainte de développement du projet d'exploitation d'or de Niakafiri (vi) accélérer la mise en exploitation du gisement de Massawa, (vii) intensifier les recherches de partenariats et la délivrance de permis de recherche aux investisseurs ; (viii) réaliser un complexe industriel et chimique de phosphate intégré de classe mondiale (phosphate –acide phosphorique-engrais) en 2017 et (ix) mettre en place d'un cadre institutionnel approprié et de mécanismes de soutien et de promotion de l'activité minière artisanale durable.

Petites et Moyennes Entreprises (PME)

Résultat prioritaire 1 : Les conditions d'émergence d'un socle de PME compétitives sur place

56. Les PME représentent 90% des entreprises sénégalaises. L'année 2015 constitue une année de référence en termes d'appui et d'encadrement pour le développement des PME. En effet, 402 PME ont été encadrées en 2015, soit 100% des demandes reçues, dépassant ainsi la cible de 250, mais inférieur à la réalisation de 2014 (712 PME) du fait de la baisse des demandes d'encadrement reçus. En appui à la formalisation des PME, le nombre d'unités formalisées a augmenté de 178%, passant de 161 en 2014 à 447 en 2015, pour une cible de 150 ; soit un taux de réalisation très appréciable de 177,6%. Le volume des financements accordés aux PME encadrés a connu une forte croissance, passant de 351,5 millions en 2014 à 2,018 milliards en 2015.

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Taux de réalisation 2015 (R/C)	Ecart 2015 et 2014
	2014	2015			
Nombre de PME encadrées (par l'ADEPME)	714	402	250	160,8%	-43,7%
Nombre d'entreprises accompagnées à la création	250	622	150	414,7%	+148,8%
Nombre d'unités formalisées	161	447	150	298,0%	+177,6%

Source : Ministère du Commerce, du Secteur Informel, de la Consommation, de la promotion des Produits locaux et des PME, Mai 2016

57. Dans le cadre de l'amélioration de la croissance des PME, le nombre d'entreprises accompagnées à la création a cru de 149%, passant de 250 en 2014 à 622 en 2015, pour une cible de 150 ; soit un taux de réalisation de 415%. Pour ce qui est de la mise à niveau des entreprises, pour un objectif de 10, seulement 7 PME ont bénéficié du programme.
58. Dans le sens d'améliorer la compétitivité des PME, 11 localités du Sénégal ont été dotés en équipements ou matériels de base pour la transformation des céréales locales et des machines à coudre distribuées à neuf (09) groupements de femmes. Cependant, le nombre d'unités de valorisation de produits locaux installés en milieu rural est passé de 51 en 2014 à 32 en 2015, pour une cible de 400 ; soit un taux de réalisation de 8%. Cette contreperformance est principalement due à l'insuffisance des ressources nécessaires pour couvrir les besoins en plus du non démarrage du projet de mise en place d'un Système de récépissé d'entrepôt dont la phase pilote de trois (03) ans a été lancée en 2014.
59. En perspective, il est envisagé de: (i) mettre à jour la stratégie de développement des PME ; (ii) finaliser l'élaboration de la loi portant développement des PME et modernisation de l'économie et ses textes d'applications ; (iii) poursuivre l'accompagnement des PME et les porteurs de projets; (iv) élaborer les plans de restructuration de 300 PME en vue de leur financement ; (v) mettre en place un Programme national de mise à niveau des entreprises intitulé « Compétitivité économique et performances des PME ».

Commerce et secteur informel

Résultat prioritaire 1 : Les capacités d'offre d'exportation de biens et services sont renforcées

60. L'année 2015 a été marquée par une hausse des exportations à hauteur de 13,7% dépassant la cible fixée à 10%, grâce à l'augmentation des exportations des produits horticoles (35%) et halieutiques (32,5%).
61. Par ailleurs, les importations de biens et services sont évaluées à 3 103,7 milliards de F CFA contre 2 998 milliards de F CFA en 2014, soit une hausse de 3,5% imputable entre autres aux achats de matériels de transport, de produits pharmaceutiques et alimentaires. Il en découle un déficit de la balance commerciale qui s'est améliorée de 1,6% entre 2014 et 2015.
62. Le sous-secteur du commerce est confronté à des difficultés parmi lesquels : (i) une insuffisance des moyens d'intervention et de surveillance des marchés et circuits de distribution ; (ii) une insuffisance quantitative et qualitative de l'offre de biens et services; (iii) un déficit de protection des branches de production nationale; (iv) un niveau de pénétration encore faible de la consommation des produits nationaux.
63. En perspective, il s'agira, (i) de consolider le renforcement des moyens d'interventions opérationnelles des services déconcentrés; (ii) de construire deux grands centres de commercialisation et de regroupement de l'oignon à Boubé dans le département de Podor et à Potou dans le département de Louga ; (iii) de densifier la politique de mise en place des plateformes de

commercialisation de produits locaux dans les zones de production et de groupage des principales spéculations ; (iv) de mettre en œuvre le Cadre national de commercialisation des produits agricoles (CNC) ; (v) de promouvoir le l'élargissement du portefeuille de filières de l'ARM.

64. Pour ce faire, il convient de s'atteler à : (i) la facilitation des approvisionnements ; (iii) la régulation de l'implantation de nouvelles minoteries;

Tourisme

65. Le sous-secteur du **tourisme** a été durement marqué par la crise économique qui persiste en Europe et l'épidémie hémorragique à virus Ebola. C'est pourquoi les autorités avaient décidé de supprimer le visa payant et les droits de timbre sur le billet d'avion et de, réduire de 50% les redevances sureté et la taxe passager, Ainsi, le **nombre d'entrées de touristes** a connu une hausse passant de 836 000 en 2014 à 1 086 800 en 2015, soit un taux de réalisation de 87,4%.
66. Les principales contraintes liées au développement touristique se rapportent aux aspects suivants : (i) les difficultés de mobilisation des ressources destinées à l'aménagement de la station touristique de Pointe Sarène ; (ii) l'insuffisance de la main-d'œuvre qualifiée en hôtellerie et tourisme ; (iii) et le manque de réceptifs hôteliers aux standards à l'intérieur du pays.
67. En vue de dynamiser les activités touristiques, l'objectif poursuivi est de développer et diversifier les infrastructures hôtelières et de standing international, ainsi que de doter le pays d'espaces touristiques aménagés dans une dynamique de développement de pôle économique.

Culture

Résultat prioritaire 1 : Le potentiel et le patrimoine culturels sont valorisés

68. Dans le domaine de la culture le volume des droits de propriété intellectuelle et artistique est passé de 461,4 millions de F CFA à 465,2 millions de FCFA, soit une légère augmentation par rapport à 2014 (0,8%) et en deçà de l'objectif de 2015. Ce résultat découle du non versement par les utilisateurs des droits de propriété.

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Taux de réalisation 2015 (R/C)	Ecart 2015 et 2014
	2014	2015			
Volume des droits de propriété intellectuelle et artistique	461 400 000	465 200 000	606 000 000	76,77%	+3 800 000
Nombre de sites historiques réhabilités	5	2	2	100%	-60,00%
Nombre de productions cinématographiques subventionnées par le FOPICA	30	32	32	100%	6,67%
Nombre d'emplois créés par les entreprises de cinéma subventionnées par FOPICA	0	281	1 500	18,73%	—
Nombre de déclarations des œuvres au BSDA	2 506	1 926	2 162	89,08%	-23,14%

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Mai 2016

69. Le nombre de sites historiques réhabilités est passé de 5 à 2, soit une baisse de 60% en 2014, la cible de 2015 est atteinte. Ce résultat est réalisé grâce à l'exécution de partenariats, le choix des édifices présentant un intérêt architectural, la signature et la bonne gestion des procédures particulières.
70. Les contraintes liées au sous-secteur de la culture se résument à la faiblesse du budget destiné aux ressources techniques pour les travaux sur le patrimoine et au non-respect de la législation en matière de propriété intellectuelle et artistique.
71. Pour lever les contraintes, il s'agira de mettre l'accent sur (i) la production de statistiques culturelles ; (ii) de consolider et stabiliser les budgets destinés au patrimoine culturel ; (iii) d'aider le cinéma à se maintenir en aidant les acteurs institutionnels et ceux du domaine à bénéficier de renforcement de capacités et de sensibilisation ; (iv) d'accélérer la mise en service du Parc des expositions dédié à la promotion culturelle, le Centre de la cinématographie et de l'audiovisuel du Sénégal (CCAS) et la Cité du cinéma à Diamniadio, à l'équipement des collectivités locales en unités de production et de diffusion audiovisuelles et à la diversification du financement ; (v) d'œuvrer à une bonne transition entre la SODAV et le BSDA (vi) le renforcement des peines encourues par les contrevenants de la législation sur la propriété intellectuelle et artistique (viii) le fonctionnement du Fonds d'aide à l'édition.

2.1.2 Analyse des performances et perspectives des secteurs d'appui à la production

Infrastructures et services financiers

Résultat prioritaire 1 : L'environnement économique, légal et réglementaire de la Microfinance est amélioré

72. Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement économique, légal et réglementaire du sous-secteur de la microfinance, le taux de capitalisation continue de baisser (-9,68%), passant de 24,28% en 2014 à 21,93% en 2015, pour une cible projetée à 26%. Cette contreperformance est principalement expliquée par l'accumulation d'impayés dans certains SFD, surtout en milieu rural, l'absence de politique de recapitalisation et le niveau élevé du ratio du portefeuille à risque (4,63%), dépassant la norme sectorielle des 3%.

Résultat prioritaire 2 : L'accès aux services financiers est diversement amélioré

73. Dans le cadre de la diversification et de l'adaptation de l'offre de produits et services financiers, le nombre de sociétaires a connu une hausse de (+13%), passant de 2 193 268 en 2014 à 2 478 000 en 2015, soit au-dessus de l'objectif de 2015 (2 200 000). Le montant des lignes de financement dédié aux SFD a crû de 84,83%, passant de 7 516 612 958 FCFA en 2014 à 13 892 992 000 FCFA en 2015, soit une prise en charge de 84% des besoins de financement de 2015 (16 484 621 050).

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015		
	2014	2015			
Nombre de sociétaires des SFD	2 193 268	2 478 000	2 200 000		
Taux de pénétration (population totale et population active)	15,84%	16,80%	17%		
Volume de crédits distribués en milieu rural (milliards de FCFA)	13,336	15	16,208		
Encours de crédit des SFD (milliards FCFA)	257,1 (26,45% de femmes)	282 (25,6% de femmes)	285,38	9,00%	9,70%
Portefeuille à risque (PAR) à 90 jours	4,64%	4,63%	3%	1,63%	-0,01%
Taux de capitalisation (Fonds Propres/Total actif)	24,28%	21,93%	26%	-4,10%	-2,35%
Nombre de femmes bénéficiaires de crédit des SFD	237 136	241 321	255 320	94,52%	1,8%

Source : Rapport préparatoire à la revue sectorielle 2016 de la Microfinance et de l'Economie solidaire et Direction de la Monnaie et du Crédit (MEFP), Mai 2016

74. De même, dans l'accès à l'offre en produits et services financiers, le taux de pénétration a connu un léger accroissement passant de 15,84% en 2014 à 16,8% en 2015, soit plus du double des banques et en-deçà de la cible (17%). Les régions de Dakar et Thiès concentrent 57% du total des clients. L'encours de crédits des SFD a crû de 9,7%, passant de 257,1 milliards F CFA en 2014, à 282 milliards FCFA en 2015 grâce à la poursuite des actions d'extension des réseaux, l'arrivée de nouveaux intervenants (SFD de type SA), le renforcement des concours financiers aux PME et l'appui des structures de refinancement. La cible de 285,38 milliards F CFA pour 2015 n'a cependant pas été atteinte.
75. La proportion de femmes bénéficiaires de ces crédits a légèrement diminué, passant de 24,45% en 2014 à 25,6% en 2015. Par ailleurs, près de 50% des PME financées sont actives dans le sous-secteur agricole et la pêche, soit un concours de 6,5 milliards F CFA. En milieu rural, le volume de crédits distribués est passé de 13 336 343 489 FCFA en 2014 à près de 15 milliards de F CFA en 2015. Les contraintes du sous-secteur sont liées au faible accès des SFD de petite taille à des ressources longues, aux problèmes de gouvernance rencontrés au niveau des SFD, l'accumulation des impayés, les difficultés liées de mobilisation de l'apport personnel et des garanties pour les femmes.
76. Au titre de perspectives pour l'approfondissement du secteur financier, il est attendu :(i) l'opérationnalisation de la nouvelle LPS/MF (2016-2020); (ii) l'accélération du processus de mise en place de la Centrale des risques et son élargissement à tous les SFD; (iii) la mise en place d'un mécanisme de garantie visant à favoriser l'accès des SFD à des ressources à moyen et long termes.

Economie numérique

77. La contribution du sous-secteur au PIB est passée de 11% à 4% entre 2014 et 2015, se traduisant par la baisse de l'indice de développement des TIC de 2,75 en 2014 à 2,68 en 2015.

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Taux de réalisation en 2015 (R/C)	Ecart 2015 / 2014
	2014	2015			
Indice de développement des TIC	2,75	2,68	3,0	89,33%	-2,55%
Vitesse moyenne d'accès à l'Internet (Mbps)	1,59	?	3,5	?	?
Cumul du linéaire de fibre optique posée	6 000	?	7 000	?	?
Capacité bande passante Internet (Gigabits)	22	23,5	24	97,92%	6,82%
Taux de pénétration de l'Internet mobile (%)	50,77%	54,76%	55%	99,56%	7,86%

Source : Ministère en charge des Postes et des Télécommunications, Mai 2016.

Résultat prioritaire 1 : La fracture numérique est réduite

78. Le dynamisme du marché du mobile se poursuit avec un taux de pénétration de 110,74% (14 959 477 abonnés) en 2015 contre 106,45% (14 379 729 abonnés) en 2014. De même, le taux de pénétration de l'Internet mobile a quasiment stagné passant de 50,77% en 2014 à 54,76% soit 538 517 lignes supplémentaires correspondant à une hausse de 8% du trafic. Ces résultats s'expliquent par une augmentation de la bande passante internationale de 23,5 gigabits par seconde en 2015 contre 22 gigabits par seconde en 2014 en dessous de l'objectif (24 gigabits). En outre, la démocratisation de l'accès aux TIC et la dématérialisation des procédures administratives ont enregistré des progrès avec l'installation de quatre (04) nouveaux centres multimédia communautaires en 2015 et le déploiement de huit (8) nouvelles télé-procédures.
79. Les contraintes dans le sous-secteur demeurent : (i) le retard dans la finalisation du cadre de planification stratégique « Sénégal numérique » (ii) l'inégale répartition des infrastructures de télécommunications/TIC sur l'ensemble du territoire avec des disparités au niveau des zones urbaines, périurbaines et rurales ; (iii) l'absence d'un dispositif national de gestion de la cyber-sécurité.
80. En vue de créer les conditions d'une véritable émergence de l'industrie des TIC, il faudra aller vers : (i) l'accélération de la mise en place du Parc des Technologies Numériques (PTN), (ii) la généralisation de centres multimédia communautaires au niveau des zones défavorisées, (iii) la mise en place d'un Observatoire national du numérique; (v) l'actualisation du Code des télécommunications.

Infrastructures et services de transport

Résultat prioritaire 1 : La densité et la qualité des infrastructures routières et ferroviaires sont renforcées et mises aux normes pour garantir un accès et une mobilité continus.

81. En matière d'intensification de la politique d'entretien et de préservation du patrimoine routier, les travaux sur le réseau routier ont permis de relever le niveau de service faisant passer l'état global du réseau revêtu en bon et moyen état à 74% en 2015 contre 73% en 2014 (40% en 2009) dépassant ainsi la cible. Ainsi, le *linéaire de routes revêtues construites* est passé de 70 km en 2014 à 50 km en 2015 dont *26,5 km d'autoroutes*, pour une cible de 29 km soit un taux de réalisation plus que satisfaisant (172,4%). Egalement, le *linéaire de routes revêtues réhabilitées* est passé de 107 km en 2014 à 423 km en 2015 s'inscrivant à 257,9% en termes de niveau de réalisation de la cible de 164 km grâce au MCA.

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Taux de réalisation en 2015 (R/C)	Ecart 2015 / 2014
	2014	2015			
Linéaire de routes revêtues construites	70	50	29	172,40%	-28,60%
Linéaire d'autoroutes construites	2	26,5	25	106%	+24,5 km
Linéaire de routes revêtues réhabilitées	107	423	164	257,90%	+295,3%
Linéaire de routes revêtues traité en entretien périodique	1 100	224	290	77%	-79,60%
Pourcentage de routes revêtues en bon état et moyen état	73%	74%	71%	104,20%	+1,00%
Pourcentage de routes non revêtues en bon état et moyen état	42%	47%	48%	97,90%	+5%
Linéaire de routes non revêtues réhabilitées	491	489	316	154,70%	-2 km
Linéaire de routes non revêtues construites	378	135	135 (650)	100%	64,30%
Nombre de décès dans les accidents de circulation	518	408	?	?	-110
Nombre de véhicules de transport collectif par autobus renouvelés (AFTU)	117	215	550	39,10%	83,80%
Nombre de véhicules de transports collectifs par autobus renouvelés ou renforcés (DDD)	0	90	475	18,18%	+90 DDD_

Source : Ministère des infrastructures, des transports terrestres et du Désenclavement, Mai 2016.

Résultat prioritaire 2 : Les zones de production à fortes potentialités sont désenclavées, de façon intensive et l'accès des populations rurales aux services sociaux de base est facilité

82. Le *pourcentage de routes en terre en bon et moyen état* s'est établi à 47% en 2015 contre 42% en 2014 soit en dessous de la cible (71%). Ainsi, le *linéaire de route non revêtues construites* est passé de 378 km en 2014 à 135 km en 2015 pour une cible de 135 km, soit un taux de réalisation de

100%. S'agissant de la réhabilitation des routes, le *linéaire de routes non revêtues réhabilitées* en entretien périodique s'est établi à 489 km, avec un taux de réalisation de 154,7% traduisant ainsi les efforts effectués dans l'entretien des pistes.

Résultat prioritaire 3 : Les services de transport offrent une réponse sécurisée et compétitive pour un développement plus équilibré du territoire

83. Relativement au *renouvellement du parc automobile*, 215 ont été livrés en 2015 contre 117 en 2014, soit en dessous la cible (550). Ce faible chiffre en 2015 est lié aux difficultés à la mobilisation de la prime à la casse et à l'identification des numéros de châssis des véhicules.
84. Concernant le Parc de Dakar Dem Dikk (DDD), sur une prévision de *475 autobus*, seuls *90 ont été acquis*, soit un niveau faible de réalisation (19%) liée au non-respect du calendrier *initial de production et de livraison* des autobus.
85. Par ailleurs, le *taux moyen de surcharge à l'essieu* constaté sur l'ensemble des postes est passé de 60,4% en 2014 à 32% en 2015 pour une cible projetée à 40%, ceci sur douze des seize postes mis en exploitation à la date du 31 décembre 2015 en fixe et mobile, soit en nette amélioration, *en glissement annuel de 47%*. Un nouveau poste fixe de contrôle du poids, du gabarit *et de la charge à l'essieu a été* construit en 2015 sur financement de l'UEMOA. Concernant la *délivrance des titres*, 4 378 sénégalais ou entreprises sénégalaises ont été agréés pour l'exercice de la profession de transporteur routier en 2015 contre 5 312 en 2014 ; 46 965 nouveaux permis de conduire ont été délivrés en 2015 contre 43 661 en 2014 et 33 284 véhicules ont été nouvellement immatriculés en 2015 contre 30 017 en 2014.
86. En ce qui concerne la *sécurité routière*, 408 décès ont été enregistré en 2015 contre 518 en 2014. soit une baisse de 21,2% due aux efforts de sensibilisation.

Résultat prioritaire 5 : L'optimisation des capacités de fret fluviomaritime renforce la position concurrentielle du Port de Dakar

87. Concernant les *transports maritimes*, la position concurrentielle de Dakar s'est confortée en 2015 permettant ainsi d'améliorer le fret Dakar – Ziguinchor de 5% (142 300 tonnes). La part de marché sur les pays de l'Hinterland notamment le Mali est en croissance et le port de Dakar traite environ 60% du trafic de conteneurs de ce pays. La loi portant *Code de l'aviation civile* a été promulguée le 04 mai 2015.

Résultat prioritaire 6 : L'amélioration continue de la desserte aérienne fait du Sénégal en hub aérien régional de référence

88. Pour ce qui est des *transports aériens*, les travaux de construction du nouvel Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) se sont poursuivis en 2015 passant de 80% à 85%. Par contre, le niveau de la desserte aérienne reste stable et connaît une légère hausse (+1) malgré la conjoncture du secteur aérien international (difficulté des compagnies aériennes, psychose des accidents, niveau de la menace terroriste). Avec la présence de 34 compagnies aériennes sur son sol, le Sénégal

demeure parmi les pays ayant atteint les objectifs d'Abuja relatifs à la sécurité en atteignant un taux de conformité supérieur à la moyenne mondiale.

89. Pour renforcer la mobilité, la qualité et la densité en matière de transport, il s'agira de:(i) développer le transport multi modal ; (ii) mettre en service l'Aéroport international Blaise Diagne puis développer les aéroports secondaires; (iii) poursuivre les travaux prioritaires de désenclavement des zones à fort potentiel minier, agricole et touristique ; (iv) mettre à jour la carte routière nationale et le cadre législatif et réglementaire ; (v) poursuivre le renouvellement du parc de transport en commun et la professionnalisation des acteurs.

Infrastructures et services énergétiques

Résultat prioritaire 1 : Les sources de production d'électricité sont optimisées afin de permettre un accès plus compétitif aux services énergétiques

90. Dans le cadre de la politique énergétique, des améliorations ont été notées en 2015, notamment dans la disponibilité de l'électricité et la baisse du coût de production du kWh, imputable à la chute des prix du pétrole mais aussi aux efforts de réhabilitation des unités de production d'énergie électrique ainsi qu'au respect du planning de maintenance de ces centrales. Ainsi, aucune subvention n'a été accordée en 2015 contrairement en 2014 (72.80 milliards FCFA). En effet, le ***coût moyen de production de l'électricité*** a baissé passé de 83,21 FCFA le kWh en 2014 à 69,66 F CFA en 2015 pour une cible de 80 F CFA. Cela grâce à l'amélioration de la disponibilité des centrales (85,0% en 2015 contre 80,0% en 2014 et légèrement au-dessus de la cible de 84,0%). Toutefois, le ***prix du kWh*** est resté inchangé et son coût demeure encore élevé comparativement à des pays comme la Mauritanie.
91. L'énergie totale disponible passe de 3 227 GWh à 3 437 GWh entre 2014 et 2015 grâce au recouvrement d'une puissance de 90 MW relative à la réhabilitation ainsi que l'extension de la centrale de Boutoute. Cela a permis de raccorder 97 120 nouveaux clients à la SENELEC en 2015. En revanche, la ***puissance installée*** est arrêtée à 851 MW en 2015, pour un objectif de 1 169 MW, soit une baisse de 4 MW par rapport à 2014 (855 MW) due au retard de financement de certains projets ainsi que par la fourniture différée des nouvelles centrales électriques.

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Taux de réalisation en 2015 ou Ecart	Ecart 2015 et 2014
	2014	2015			
Coût moyen de production du KWh (FCFA)	83,21	69,66	80	114,80%	-16,30%
Nombre de mégawatts mis en service (Puissance installée)	855	851	1 169	72,80%	-4
Energie non distribuée à la clientèle (GWh)	43,1	35	10	+25	-18,8%
Taux d'électrification rurale	30%	31,50%	46%	-14,50%	+1,5%
Part de l'Etat dans l'actionnariat de la SAR	46,00%	46,00%	20,00%	26%	0,00%
Capacité moyenne de stockage de produits pétroliers (en jours)	24	24	25	96%	0
Montant de la subvention accordée à SENELEC (en milliards de F CFA)	72,8	0	61	-61	+72,80

Source : Ministère de l'Energie et du développement des énergies renouvelables, Mai 2016.

Résultat prioritaire 2 : L'accès à l'électricité des populations en zone rurale est amélioré

92. Par ailleurs, le taux d'électrification rurale est passé de 31,5% en 2015 contre 30% en 2014, soit en deçà de la cible (46%) imputable à la faiblesse des raccordements.

Résultat prioritaire 3 : La qualité du service de l'électricité est améliorée

93. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service d'électricité, l'*Energie non Distribuée* (END) a atteint 35,0 GWh en 2015 contre 43,1 GWh en 2014, au-dessus de la cible de 10 GWh. Ce résultat s'explique *en partie, par la mise en service, en 2014 de la boucle 90 kV de Dakar et en 2015 de la première phase de la boucle de 225 kV*. Ainsi les délestages ont connu une réduction substantielle en passant de 900 heures de coupures en 2011 à environ 70 en 2015.

Résultat prioritaire 4 : La sécurisation de l'approvisionnement en hydrocarbures est assurée

94. Concernant la sécurisation de l'approvisionnement en produits pétroliers, la *capacité moyenne de stockage des produits pétroliers*, aucune pénurie en matière d'approvisionnement en hydrocarbures n'a été décelée en 2015 malgré la non variation des capacités de stockage (480 023 m³ en nominal et 434 017 m³ en utile) grâce aux conditions favorables sur le marché international ainsi que la mise en œuvre et le suivi d'un programme cohérent d'importation de produits pétroliers.
95. Ainsi, le Gouvernement est engagé à (i) diversifier l'approvisionnement en énergie notamment avec le solaire photovoltaïque de Santhiou Mékhé Méouane pour 20 MW supplémentaires et de Diass pour 15 MW, la réalisation de 3 centrales hybrides solaire PV/diesel à Kidira, Goudiry et Médina Gounass et la réhabilitation des centrales hybrides solaires PV/diesel/batteries dans les Îles du

Saloum (ii) augmenter substantiellement les capacités de production notamment avec la montée en puissance de Tobène Power de 70 MW à 80 MW, de Taïba Ndiaye (105 MW), du Cap des Biches (de 50 MW à 80 MW) et l'importation d'énergie en provenance de la Mauritanie, (iii) construire la centrale de Sendou (iv) accompagner le projet « Contour global » pour la phase de développement ainsi que les travaux de génie civil, (v) harmoniser l'électricité entre les clients des concessions d'électrification rurale et plus d'équité et préparer le budget de compensation y afférent, (vi) attirer des investisseurs dans les concessions d'électrification rurale restantes; (vii) améliorer le réseau de transport, (viii) renforcer l'actionnariat privé dans le capital de la SAR et (ix) réviser le *Code pétrolier*.

Emploi

96. Le marché de l'emploi est caractérisé par un sous-emploi des jeunes très élevé. Selon les données de l'Enquête (ENES 2015), le *taux de chômage* se situe à 13,4% en 2015 contre 10% en 2016 avec un faible niveau d'occupation des jeunes (44,1%).

Résultat prioritaire 1 : Des emplois modernes, productifs, rémunérateurs et durables sont créés massivement en faveur des jeunes et des femmes

97. Si le secteur informel produit la moitié du PIB et plus de 80% des emplois, le secteur privé, quant à lui, a créé, sur la période 2012-2015, 189 558 emplois, soit 81% de l'ensemble des emplois estimés à 234 260, hors secteur rural et agricole et d'autres domaines.
98. Afin de mieux capter le dividende démographique et d'améliorer l'employabilité des jeunes, le nouveau Code du travail et celui de la Sécurité sociale ont introduit le contrat de stage. De même, la Convention Etat-Employeurs pour la promotion de l'emploi des jeunes de troisième génération a été effective en 2015.
99. Toutefois, le sous-secteur de l'emploi est encore marqué par la faiblesse et l'inefficacité du système d'information, d'orientation et de communication sur le marché du travail ; la faible qualification de la plupart des demandeurs d'emplois et les efforts à faire pour assurer l'employabilité des jeunes ; le faible appui à l'investissement et l'assistance du travail indépendant pour favoriser l'auto-emploi ; la faible prise en compte de la variable démographique dans le ciblage des politiques publiques et le niveau encore insuffisant du financement.
100. En vue de créer des opportunités d'emplois, il urge d'aller dans le sens de : (i) la définition d'une Stratégie nationale pour l'emploi (SNE) en vue de renforcer les capacités productives nationales ; (ii) la réactivation du Haut Conseil sur l'emploi ; (iii) le renforcement des mécanismes d'incitation à l'embauche par le secteur privé ; (iv) le renforcement des lignes de crédit pour la promotion de l'auto-emploi des jeunes ; (v) la promotion d'activités ciblées à fort potentiel de création d'emplois et l'accélération des réformes à fort contenu en emplois ; (vi) la professionnalisation de l'apprentissage pour exploiter les niches des métiers intermédiaires vu la structure économique du

pays et (vii) la mise en place d'un système d'information unique sur l'emploi en plus d'un observatoire sur l'emploi.

Sports

101. La prise en charge des enjeux et défis du sport est définie dans la nouvelle lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) adoptée en 2015.

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Taux de réalisation en 2015 ou Ecart	Ecart 2015 et 2014
	2014	2015			
Nombre d'infrastructures sportives construites, réhabilitées et mises aux normes	8	7	11	63,6%	-1
Nombre de stades régionaux et nationaux entretenus	11	13	13	100,0%	2
Nombre de licenciés		43 300	50 000	86,6%	000

Source : Ministère des Sports, CEP, Mai 2016

Résultat prioritaire 1 : Le sport et ses activités connexes sont économiquement promus

102. Le développement de la pratique et des infrastructures sportives a été marqué en 2015 par la construction d'une infrastructure sur deux (2) prévues, la réhabilitation de trois (3) sur un objectif de cinq (5) et la mise aux normes de trois infrastructures sur les quatre (4) prévues. S'agissant de l'entretien et la maintenance des infrastructures sportives, la cible des trois (3) stades nationaux est atteinte, il en est de même pour les dix (10) stades régionaux.
103. En termes de perspectives, l'accent sera mis sur (i) la construction de l'Arène nationale « Dakar Arena » et du Palais des Sports à Diamniadio ; (ii) la finalisation des travaux du stade municipal de Sédhiou ; (iii) la mise aux normes du stadium Marius Ndiaye et (iv) la construction des stades régionaux de Kédougou, Kaffrine et Sédhiou. Par ailleurs, les stades de Lat Dior et d'Alassane Djigo de Pikine seront entièrement réhabilités en 2016.
104. Parmi les actions phares susceptibles de faire rayonner la pratique sportive, il convient de procéder à : (i) l'actualisation du cadre normatif du secteur des sports ; (ii) au renforcement de la coopération internationale pour le financement des projets et programmes du sous-secteur et (iii) une plus grande implication des collectivités locales dans la gestion et le financement du sport.

Coopération internationale, intégration régionale et Sénégalais de l'extérieur

Résultat prioritaire 1 : Les Sénégalais de l'Extérieur sont davantage impliqués dans les efforts de développement national

105. Dans le cadre de la promotion de l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur, les transferts de fonds des sénégalais de l'extérieur ont cru de 2,80% entre 2014 et 2015 passant de 876 000 000 000 F CFA à 900 600 000 000 de F CFA, reflétée spécifiquement dans le niveau de consommation des

ménages. En outre, l'Etat a appuyé la Diaspora en finançant leurs projets pour une enveloppe de 602 780 958 F CFA en 2015 en retrait par rapport à 2014 (744 248 939 F CFA) grâce au FAISE avec 10,67% des projets financés (122) par rapport à ceux reçus (1 143) pour 86% (986) des projets étudiés puis traités.

106. Dans le sens de faciliter la migration des Sénégalais comme source de solutions au développement, il urge de relever les défis suivants: (i) l'informatisation complète du système de l'état civil, (ii) la mise en place de fonds d'assistance judiciaire et d'assurance-solidarité en faveur des Sénégalais de l'extérieur; (iii) l'amélioration des conditions incitatives à la mobilisation et à l'implication des Sénégalais de l'extérieur à développer des projets; (iv) la mise en place d'un répertoire des cadres sénégalais à l'étranger ainsi que de celui des migrants hautement qualifiés et (v) la réinsertion des migrants sénégalais.

Résultat prioritaire 2 : renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'économie

107. Dans le cadre du renforcement de l'intégration régionale, le commerce intra-régional a été légèrement renforcé. La part du commerce intra-régional dans le commerce extérieur est passée de 46,9% en 2014 à 51,6% en 2015. Les résultats limités du commerce intra-régional s'expliquent par la faible mise en œuvre des mesures de libéralisation des échanges (listes prohibitives, demande de documents non justifiés au passage des frontières, procédures lentes et excessives sur les transferts de fonds, etc.).
108. Pour accélérer l'intégration régionale, il faudra réhabiliter et développer le réseau d'infrastructures à caractère intégrateur, poursuivre la mise en œuvre des projets et programmes économiques communautaires et vulgariser les opportunités d'investissements productifs dans la réalisation des Objectifs des Agendas 2020 et 2063.

Conclusion partielle de l'axe-1

109. En dépit des nombreuses réalisations menées par le gouvernement pour améliorer la productivité agricole, des efforts restent à faire pour relever les défis d'autosuffisance alimentaire et de transformation de notre agriculture. La révolution attendue dans le secteur de l'agriculture passe par la levée de la masse critique de contraintes, liées à la réalisation d'infrastructures physiques, à la disponibilité d'intrants de qualité, à l'accès au foncier et au crédit agricole, à la présence du secteur privé tout au long des chaînes de valeur de l'agrobusiness et à la commercialisation adéquate des produits agricoles. L'amélioration de la disponibilité alimentaire permettra d'atteindre les objectifs d'autosuffisance et de lutte contre la faim, mais surtout de propulser l'industrie sénégalaise.
110. Les résultats pour les secteurs d'appui à la production (énergie, transport, microfinance, etc.) se sont nettement améliorés en 2015 contrairement à l'économie numérique. Toutefois, le rythme d'exécution des projets et des programmes doit être accéléré en vue de perpétuer les progrès et créer durablement les conditions d'une transformation structurelle de l'économie pourvoyeuse d'emplois.

111. Le recours au financement privé ainsi qu'aux sources de financement innovant, la promotion d'un partenariat populaire prenant en compte les ressources de la Diaspora et la mobilisation optimale des réserves sont cruciales pour financer durablement l'économie sénégalaise et créer un environnement favorable à l'émergence.

2.2 Axe 2 : Capital humain, protection sociale et développement durable

Education et formation

112. Le programme d'amélioration de la qualité de l'Équité et de la transparence de l'Éducation et de la formation (PAQUET-EF) constitue le cadre opérationnel de la politique éducative et vise l'amélioration de la qualité des enseignements et apprentissages, mais aussi l'élargissement de l'accès à l'éducation et l'efficacité de la gouvernance scolaire.

Action/résultat prioritaire 1 : L'offre d'éducation suffisante et adaptée à la demande

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Ecart de réalisation par rapport à la cible 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2014	2015			
taux brut de scolarisation à l'élémentaire (TBS)	86,80%	86,40%	96,20%	-9.80%	-0.40%
taux d'achèvement au primaire (TAP)	62,40%	60,90%	75%	14.10%	-1.5%

Source : DPRE, revue sectorielle 2016

113. Dans le sous-secteur de l'éducation et de la formation, des résultats mitigés ont été enregistrés en 2015. En effet, le *taux brut de préscolarisation* a connu une légère progression passant de 16,4% en 2014 à 16,8% en 2015 avec un indice de parité de 1,16 favorable aux filles. Cette tendance est due à la reprise des constructions des cases des tout-petits, d'écoles maternelles et à l'essor de structures communautaires.
114. Pour ce qui est de l'enseignement primaire, le *taux d'achèvement* a connu une baisse passant de 62,40% en 2014 à 60,90% en 2015, et bien en deçà de la valeur cible de 75% avec un écart négatif de 12,3 points. Les contreperformances enregistrées sont liées à plusieurs facteurs, notamment le faible niveau de maîtrise des compétences fondamentales dans les disciplines-outils en lecture et mathématiques et à la mauvaise qualité de l'environnement des enseignements et apprentissages.
115. Le *taux brut de scolarisation* a connu une légère baisse passant de 86,8% en 2014 à 86,40% en 2015 pour une cible de 96,20%. Ainsi, le TBS des filles a connu une légère baisse (92,4% à 92,25%) sur la période sous-revue. La baisse du TBS s'explique par l'inadéquation entre l'offre éducative et la spécificité culturelle et religieuse dans certaines zones. Tous ces effets conjugués montrent que l'objectif de scolarisation universelle visé par les OMD en 2015 n'est pas atteint. Toutefois, les plus forts TBS sont enregistrés à Ziguinchor (116,91%), à Sédhiou (109,36%) et à Kédougou (109,09%).

Action/résultat prioritaire 2: Les réussites des élèves sont améliorées à tous les ni

116. Le **taux de réussite au CFEE** passe de 34,3% à 37,97% entre 2014 et 2015 loin de (40%). Le taux de réussite des filles (36,30%) est inférieur à celui des garçons à ce pourcentage. Cette contreperformance est liée aux travaux domestiques et aux activités multifformes.

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Ecart de réalisation par rapport à la cible 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2014	2015			
Taux de réussite au CFEE	34,30%	37,97%	40%	-2.03%	3.67%
Taux de réussite au BFEM	42,50%	43,20%	65,10%	-21.90%	0.70%
Taux de réussite au BAC	31,80%	31,80%	45,3%	-13.5%	0
Taux de réalisation du quantum horaire	65%	87%	100%	-13%	22%

Source : DPPE, revue sectorielle 2016

117. Le **taux de réussite au BFEM** est passé de 42,5% à 43,2% entre 2014 et 2015, soit en dessous de la cible (65,1%). Ce taux est plus élevé chez les garçons (47,61%). Toutefois, les académies de Ziguinchor, de Kaffrine, de Tambacounda et de Sédhiou enregistrent des résultats supérieurs à la moyenne nationale. Le **taux de réussite au BAC** n'a pas connu de progression en 2015 (31,80%) pour une cible de 45,3%. Il est plus élevé chez les garçons (34,33%). Les meilleurs résultats sont enregistrés dans les régions de Matam (39,24%), Diourbel (37,03%), Thiès (36,14%) et Fatick (35,32%). Les contreperformances au BAC s'expliquent par les grèves cycliques.
118. Malgré l'amélioration des résultats aux examens, les différents taux montrent que le système éducatif reste en retrait par rapport aux pays de la sous région. Par conséquent d'importants efforts doivent être consentis pour améliorer le niveau des élèves, par la formation des enseignants et le respect du quantum horaire.

Action/résultat prioritaire 3: L'accès des élèves aux filières scientifiques est amélioré

119. Le **pourcentage d'élèves inscrits dans les séries scientifiques** est passé de 27,28% en 2014 à 25,99% en 2015, loin de la cible (42,3%). Les Académies de Ziguinchor (13,2%), de Sédhiou (17,1%), de Kolda (17,5%) et de Matam (19,2%) sont les plus faibles par rapport à la moyenne nationale. Le faible taux d'orientation s'explique par la rigidité des conditions d'orientation en classe de Seconde (S) scientifiques, le déficit de professeurs de mathématiques et de technologies.

Action/résultat prioritaire 4: l'offre de formation est suffisante et adaptée à la demande

120. Le **flux de nouveaux apprenants enrôlés dans le dispositif de formation professionnelle et technique** est passé de 7376 en 2014 à 11750 en 2015. Le **taux de réussite aux examens professionnels et techniques** est passé de 62% en 2015 contre 50,26% en 2014 et pour une cible de

60%. Par contre le *taux de transition du cycle fondamental inscrit dans le système de formation professionnelle et technique* (6,68%), n'a pas beaucoup évolué sur la période sous revue. Pour ce qui est de la formation continue des travailleurs, un effectif de 18 761 a été enregistré en 2015 pour une prévision de 20 000.

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Ecart de réalisation par rapport à la cible de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2014	2015			
Nombre d'apprenants des structures FPT / 100 000 hbts	373	560	700	-140	187
Nombre de nouveaux apprenants enrôlés dans le dispositif de l'apprentissage rénové	7376	11750	10°000	1750	4374
Pourcentage de sortants du cycle fondamental inscrits à la FPT	6,43%	6,68%	7,28%	91%	0,25%
Effectif de travailleurs bénéficiaires de la formation continue	18°761	18°761	20°000	-1239	0

Source : DPPE, Revue sectorielle 2016

Action/résultat prioritaire 5: l'accès à l'enseignement supérieur est amélioré

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Ecart de réalisation par rapport à la cible de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2014	2015			
Pourcentage de bacheliers orientés	71.43%	65.34%	82%%	-16.66%	-6.09%
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	989	1037	1137	-100	48
Part du privé dans les effectifs	22,3%	33,29%	34,96%	95%	10,99%

121. Dans le domaine de l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur, le pourcentage de nouveaux bacheliers orientés est passé de 71.43% en 2014 à 65.34% en 2015 soit une baisse de près de 6.09% points due à l'orientation des étudiants en cours. Par contre, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants (1037 en 2015) contre (989) en 2014, soit en dessous de la cible (1137).

Action/résultat prioritaire 6 : L'efficacité interne des universités est renforcée.

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Ecart de réalisation de 2015 par rapport à la cible	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2014	2015			
Taux de promotion au niveau 1 UCAD	35%	ND			
Taux de promotion au niveau 1 UGB	83%	ND			
Taux de promotion au niveau 1 UADB	75%	ND			
Taux de promotion au niveau 1 UASZ	41%	ND			
Taux de promotion au niveau 1 UT	85%	ND			
Taux de réussite en licence 1 /EPT	100%	100%	100%		
Taux de réussite en licence 1 /ISEP THIES	100%	100%	100%		

122. Certains indicateurs portant sur le taux de réussite en 2015 ne sont pas renseignés du fait du dérèglement du calendrier universitaire qui fait que les résultats des examens ne seront disponibles qu'à partir du second semestre de l'année 2016.
123. Pour ce qui est du renforcement de l'efficacité interne des universités, les universités sénégalaises continuent de subir les effets néfastes des grèves cycliques des étudiants et des enseignants et la non-disponibilité des résultats des examens à temps. Toutefois dans les ISEP et les grandes écoles comme l'Ecole Polytechnique de Thiès, le *taux de promotion en licence* est de 100% en 2015. Par ailleurs, le *pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide* est passé de 77% en 2014 à 78,54% en 2015, soit un écart positif de 4,54 par rapport à la prévision de 74%.

Santé et nutrition

124. La politique sanitaire à travers le PNDS (2009-2018) poursuit les objectifs d'éradiquer la morbidité et la mortalité maternelles et infanto-juvéniles ; d'accroître les performances du secteur en matière de prévention et de lutte contre la maladie ; de renforcer durablement le système de santé afin de réduire la pauvreté et les inégalités et d'améliorer la gouvernance

Action/résultat prioritaire 1: Amélioration de la santé de la mère, de l'enfant, du nouveau-né et de l'adolescent/jeunes

125. Malgré les efforts consentis dans le suivi et la prise en charge des femmes enceintes, le taux de mortalité maternelle de 392 pour 100 000 naissances (EDS continue de 2011) reste encore élevé par rapport à la cible 127 pour 100000 naissances.

Indicateurs	Réalizations		Cibles 2015	Taux de réalisation de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2014	2015			
Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié	59%	53%	80%	-27%	-6%
Taux de prévalence contraceptive	20%	21,2%	27%	-5,8%	1,2%
Taux d'achèvement (couverture adéquat) en CPN	48%	47%	63%	-16%	-1%

Source : EDS Continue 2015

126. Les résultats enregistrés en matière de santé maternelle montrent une légère amélioration du **taux de prévalence contraceptive** passant de 20% en 2014 à 21,2% en 2015, pour une cible de 27%. Ces progrès sont dus à la disponibilité des médicaments à l'IPM, aux campagnes menées autour du concept «Moytou nef », à l'amélioration de l'accès aux services de santé.
127. Le **taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié** a connu une baisse de 6 points passant de 59% en 2014 à 53% en 2015, loin de la cible de 80%. Les régions de Diourbel (84%), Kaffrine (71%), et Ziguinchor(62) affichent les taux d'accouchement les plus importants et celles de Louga (42%), Sédhiou (39%) et Kédougou (37%) ont les niveaux les plus faibles. De même, le **taux d'achèvement (couverture adéquat) en CPN**, passe de 48% en 2014 à 47% en 2015, en retrait de 16 points par rapport à la cible de 63%.
128. Ces contreperformances sont dues à l'enclavement de certaines zones, au problème dans l'offre de service (coût prestation, matériel), mais aussi à la persistance des accouchements en dehors des structures sanitaires. Toutefois, les résultats de la région de Dakar (respectivement 52% et 35%) méritent une attention particulière.

Indicateurs	Réalizations		Cible 2015	Ecart/Taux de réalisation de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2014	2015			
Taux de mortalité juvénile	22‰	21‰	22‰	1‰	1‰
Taux de mortalité infanto-juvénile	54‰	59‰	44‰	-15	--5
Prévalence de l'insuffisance pondérale	13%	?	10%	?	?
Proportion d'enfants malnutris aigus sévères guéris	75%	78,5%	75%	3,5	3,5
Nombre d'enfants 0-5ans bénéficiant de services de nutrition au niveau communautaire	1 438 915	1 475 157	1 703 451	-228294	36242
Proportion d'enfants âgés de 0-11 mois complètement vaccinés	74%	74%	65%	9%	0%

Source : ANSD, EDS continue 2015

129. S'agissant de la survie de l'enfant, le *taux de mortalité infanto-juvénile* a connu une hausse entre 2014 et 2015 passant de 54‰ en 2014 contre 59‰ en 2015 pour une cible de 44‰. Cette contre-performance est due à la faible proportion des infrastructures réhabilitées et équipées, l'indisponibilité des médicaments et produits médico-chirurgicaux, et à la faiblesse de la couverture du risque maladie chez les enfants.
130. Cependant, le *taux de mortalité juvénile* a connu une amélioration entre 2014 et 2015 passant de 22‰ à 21‰. Cette performance s'explique par les progrès réalisés dans la lutte contre la malnutrition des enfants pour laquelle le taux d'utilisation SRO/ZINC a connu une amélioration passant de 89% en 2014 à 92,7% en 2015, pour une cible de 80%. La *proportion d'enfants complètement vaccinés* n'a pas évolué entre 2014 et 2015 (74%) bien qu'il reste au-dessus de la cible fixée en 2015 de 70%.
131. Pour la lutte contre la malnutrition, les résultats de 2015 montrent une hausse de la *proportion d'enfants malnutris guéris* entre 2014 et 2015, passant de 74% à 78,5% soit 3,5% d'écart pour une cible de 74%. Cette performance est liée au dépistage précoce, à la sensibilisation, à la gratuité des soins et au renforcement de capacité du personnel de santé. Ainsi, le nombre d'enfants 0-5ans bénéficiant de services de nutrition au niveau communautaire a atteint 1 475 157 en 2015 contre 1 438 915 enfants en 2014, pour une cible de 1 703 451.
132. Pour améliorer la prise en charge de la santé de la mère et de l'enfant, il importe de renforcer la communication et la sensibilisation pour une meilleure fréquentation des services de santé maternelle et infantile, améliorer l'accessibilité des structures de base et la répartition du personnel qualifié, renforcer le plaidoyer pour une implication des hommes dans la planification familiale, harmoniser les concepts Planification Familiale et former les prestataires sur la gestion du fichier.

Action/résultat prioritaire 2: la morbidité et de la mortalité liées aux maladies transmissibles sont réduites.

Indicateurs	Réalizations		Cible 2015	Ecart/Taux de réalisation de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2014	2015			
Taux de prévalence du VIH/SIDA	0,70%	0,70%	<1%	0,7	0
Proportion de PVVIH mises sous ARV	50%	85,28%	90%	-4,72%	35,28%
Nombre de personnes âgées de 15 à 49 ans ayant bénéficié du dépistage du VIH au cours de l'année	831 603	?	?	?	?
Taux de guérison de la Tuberculose	84%	88%	88%	100%	4%
Taux létalité Tuberculose	5%	?	?	?	?

Source : UCSPE RAC 2016

133. Depuis 2005, le Sénégal a stabilisé l'incidence du VIH/SIDA à 0,7%. En outre, la *proportion de Personnes Vivant avec VIH sous Anti Rétroviraux (ARV)* a atteint 85.28% en 2015 contre 50% en

2014 et est restée en dessous de la cible de 2015 (90%). Parallèlement, la transmission mère enfant (PTME) constitue une préoccupation importante du fait de cet effet, le taux de transmission verticale (mère-enfant) est de 4,5% en 2015 ; pour une cible de 5%. Toutefois, il existe des disparités régionales en matière de transmission mère enfant, avec un minimum de 2,7% à Ziguinchor et un pic de 13,3% noté à Matam.

134. Dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, la cible de 88% fixée pour l'indicateur (taux de succès thérapeutique) en 2015, a été atteinte. Ce résultat s'explique par le maintien des efforts consentis dans le cadre du suivi des cas de tuberculose.

Indicateurs	Réalizations		Cible 2015	Ecart/Taux de réalisation de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2014	2015			
Taux de létalité hospitalière (palustre)	3,96%	2,90%	?	?	?
Taux de morbidité proportionnelle du paludisme	3,39%	?	?	?	?
Nombre de MILDA distribuées au cours de l'année	3785595	?	?	?	?
Incidence du paludisme	1,90%	3,4%	?	?	?

135. Entre 2014 et 2015, il a été noté une augmentation de la recrudescence des cas de paludisme surtout dans la période classique du pic de transmission de la maladie (entre Juillet et Novembre), aussi bien pour la population générale que pour les cas de paludisme au niveau des femmes enceintes passant respectivement de 1,9% à 3,4% et de 1,62% à 1,90%. Toutefois, il faut noter l'amélioration de la prise en charge des cas qui a permis une baisse de la létalité hospitalière palustre qui est passée de 3,96% en 2014 à 2,9% en 2015, malgré l'augmentation du nombre des cas diagnostiqués.

Action/résultat prioritaire 3: le système sanitaire est renforcé

136. En termes de renforcement des infrastructures, et des équipements, la couverture en postes de santé a baissé entre 2014 et 2015 en passant de 1 poste de santé pour 10 851 habitants en 2014 à 1 poste de santé pour 10495 habitants en deçà de la norme de l'OMS (1 poste pour 10 000 hbts). Par ailleurs, le pourcentage de la population ayant bénéficié d'un système de couverture sanitaire a augmenté en 2015 pour atteindre 46% contre 32% en 2014 pour une cible de 42%. Des difficultés majeures subsistent à savoir la lourdeur des procédures de passation des marchés, le manque de disponibilité des médicaments et produits médicochirurgicaux, et le déficit en infrastructures.

Protection Sociale

137. La protection sociale demeure au centre des politiques publiques du Sénégal en matière de lutte contre la pauvreté et de protection des groupes vulnérables.

Action/Résultat prioritaire 1 : Les conditions socioéconomiques améliorées

Indicateurs	Réalizations		Cible 2015	Ecart/Ta réalisation 2015
	2014	2015		
Nombre de ménages inscrits dans le registre national unique (RNU)	131 800	263 800	300 000	-36200
Nombre de bénéficiaires de bourses de sécurité familiale payés	99 980	197 751	200 000	-2249
Nombre d'élèves ayant bénéficié des cantines scolaires	938521	634 497	897 992	-263495
				-304024

138. Dans l'optique de la poursuite de la mise en place du registre unifié, **le nombre de ménages inscrits** passe de 131 800 en 2014 à 263 000 en 2015. Ce résultat découle de la mise en place des comités de ciblage avec la collaboration des collectivités locales. Des difficultés sont dues à l'omission de certains ménages pré-identifiés et l'inaccessibilité de certaines zones.
139. Concernant le Programme national des bourses de sécurité familiale (PNBSF) 197 751 ménages en ont bénéficié en 2015 contre 99 980 en 2014, soit un gap de 2249 ménages par rapport à la cible de 200 000 familles. Cette situation s'explique notamment par le retard dans les procédures de transferts et le doublement du nombre de ménages enquêtés.
140. Le **nombre d'organisations de femmes bénéficiant d'un financement** est passé de 478 en 2014 à 237 en 2015, soit en dessous de la cible (1 325). La tendance régressive s'explique par la fin de certains projets et la baisse du financement. Par ailleurs, 8 505 jeunes et femmes ont été financés en 2014 contre 8 798 en 2015.
141. Le nombre **d'élèves (petite enfance, élémentaire et secondaire) bénéficiant d'un appui alimentaire adéquat** et régulier est passé de 938 521 en 2014 contre 634 497 en 2015, en deçà de l'objectif (897 992). La tendance baissière s'explique par la fermeture brutale de nombreuses cantines dans les zones les plus défavorisées comme la zone du Ferlo avec le retrait progressif certains partenaires stratégiques.
142. S'agissant de la prise en charge **des personnes handicapées**, 898 personnes ont été appareillées en 2015 contre 1063 personnes handicapées en 2014. Cette contreperformance s'explique en grande partie par les lenteurs dans les procédures de passation de marché.

Action/Résultat prioritaire 2: La protection sociale au secteur informel et aux groupes Vulnérables est étendue

143. Dans le cadre de l'extension de la protection sociale aux ménages vulnérables, la politique de développement des mutuelles de santé a permis de porter **le taux de couverture maladie** à 15% en

2015 contre de 12,4% en 2014, grâce à l'enrôlement progressif des bénéficiaires de la bourse et de la Carte d'égalité de Chances dans la CMU.

144. Dans le cadre de l'initiative de la **gratuité des soins des groupes vulnérables ciblés**, le **taux de couverture** passe de 32% en 2014 à 46% en 2015 dont 2 016 765 d'enfants de moins de cinq ans en 2015 et 94.161 personnes âgées de 60 ans. Pour ce qui est de la gratuité de l'hémodialyse dans les structures publiques de santé, 550 bénéficiaires sont maintenus en vie en 2015 dans les structures publiques grâce à la subvention accordée dans le cadre de cette initiative. De plus, 17961 femmes ont bénéficié de la césarienne dans les structures publiques de santé avec un tarif forfaitaire de quatre-vingt-cinq mille (85.000) FCFA appliqué pour le remboursement des cas pris en charge dans les différentes structures.

Environnement et Développement durable

145. La politique environnementale s'inscrit dans l'optique d'assurer une gestion rationnelle de l'environnement et des ressources naturelles pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans une perspective de développement durable.

Action/Résultat prioritaire 1: La lutte contre la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles est intensifiée

Indicateurs	Réalizations		Cible 2015	Ecart/Taux de réalisation de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2014	2015			
Superficies nouvellement reboisées (reforestation)	19 801	17°764	48 618	37%	-2037(-11%)
Niveau de régénération naturelle assistée	3 768	782	8 000	9%	-2986 (100%)
Superficies mises en défens (ha)	53 267	48°040	12 724	100%	-5227 (-11%)
Ratio reboisement /déboisement	1,15	1,48	ratio de 2015 ≥ ratio2014	100%	ND
Nombre de Km de pare-feu ouverts	1 497	2°226	3 530	63%	729 (33%)-
Évolution des superficies de terres sous aménagement durable (ha)	1 412 520	179°949	70°626	100%	-1232571 (100%)
Quantités de biomasse ravagées par les feux de brousse (tonnes)	3 261 267	4°417°605	q de 2014	0%	1156338 (26%)
Superficie de terres dégradées restaurées	31 712	464	1 000	46%	-31248 (99%)

Source : Rapport annuel de Performance MEDD 2015

146. **Le ratio reforestation/déforestation** est passé de 1,14 à 1,4 entre 2014 et 2015 grâce à la production de 9 899 049 plants. La campagne menée a permis de reboiser 17 773 ha en 2015 contre 19 801,42

ha en 2014, pour une cible de 48 618 ha. La *régénération naturelle assistée* (RNA) passe de 782 ha en 2015 contre 3 765 ha en 2014 pour un objectif de 800 ha. En ce qui concerne la *mise en défens*, 48 040 ha ont été réalisés en 2015 contre 53 267 ha en 2014, pour une cible de 12 724 ha. Par ailleurs, pour le *suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)*, 22 projets l'ont été en 2015 sur un total de 51 soit un taux réalisation de la cible de 43% contre 68% en 2014.

147. La *quantité de biomasse végétale ravagée annuellement par les feux de brousse* passe de 3 261 267 tonnes en 2014 à 4 417 605 tonnes en 2015, soit une augmentation de 35.4% par rapport à 2014.
148. En matière *d'ouverture et d'entretien de pare-feu*, les réalisations sont de 2 226 km en 2015 contre 1 497 km en 2014, soit un taux de réalisation de 63%. Les résultats de 2015 ont permis la récupération de 42 ha de terres salées sur une prévision de 600 ha; la *restauration de 464 ha de terres dégradées* en 2015 pour un objectif de 1000 ha contre 31 712 ha en 2014 et le suivi de 43% des PGES en 2015 pour une cible de 80%. Ces actions de lutte contre les feux de brousse ont contribué à la baisse du nombre de cas de feux de brousse qui est passé de 497 à 314 entre 2014 et 2015 soit 37% de baisse.
149. Les contraintes liées à l'atteinte de certaines cibles sont dues à la faiblesse des ressources, l'extension des activités agro-pastorales et de la spéculation foncière. Le suivi des PGES et le contrôle des émissions des véhicules souffrent d'un manque de ressources humaines et de moyens technologiques.

Action/Résultat prioritaire 2 : les effets des changements climatiques sont atténués

150. Concernant la protection côtière, 700 mètres de trait de côtes ont été réalisées en 2015 contre 90 mètres en 2014, soit largement au-dessus de l'objectif annuel de 500 mètres. Cette performance est due au reboisement de mangroves, des filaos au niveau de la langue de barbarie de la petite côte.

Action/Résultat prioritaire 3 : les capacités institutionnelles et techniques des acteurs sont renforcées

151. Concernant l'amélioration du cadre législatif et réglementaire de la GRNE, les réalisations ont porté sur : l'actualisation et la diffusion de textes de lois et règlements sur l'environnement et la protection de la nature avec une nouvelle version du code forestier en procédure de vote, l'entrée en vigueur de la loi sur les sachets plastiques. Le projet de la loi sur le littoral a été réexaminé.

Action/Résultat prioritaire 4 : l'économie verte est promue

152. **Pour la promotion de l'économie verte**, le *nombre d'emplois verts créés* en 2015 est de 5734 contre 1344 en 2014 et plus de 25 micros entreprises rurales fonctionnelles.
153. Les contraintes et difficultés notées dans la mise en œuvre de la politique environnementale sont (i) le déficit d'application des dispositions du code de l'environnement relative au contrôle de la

qualité de l'air; (ii) l'inefficacité dans la lutte contre l'exploitation frauduleuse malgré le renforcement en ressources humaines ; (iii) le manque de données de base actuelles et fiables sur certains aspects de l'environnement et des ressources naturelles ; (iv) Faiblesse des capacités techniques et des moyens de lutte contre l'avancée de la mer ; (vi) vulnérabilité des écosystèmes végétaux face aux feux de brousse;(vii) les problèmes liés aux changement climatiques; et (viii) la problématique de la gestion des déchets solides.

Habitat et Cadre de vie

154. La politique de promotion immobilière et foncière vise à favoriser la restructuration urbaine et en mettant en place un système de financement, permettant aux ménages, les plus modestes notamment, d'accéder à un toit ou au foncier aménagé.

Action/Résultat prioritaire : l'habitat social est promu

155. **Dans le cadre de l'accélération de l'offre de l'habitat Social, 8 500 d'unités d'habitations ont été construites** en 2015 contre 5173 en 2014 pour une cible de 10 000. Cette contreperformance est liée à la non-effectivité de la réforme sur les incitations fiscales, de la garantie.
156. **Les contraintes du sous-secteur** sont liées à la non exhaustivité des réalisations en matière de logements et de terrains viabilisés; la non affectation du foncier aux promoteurs publics et aux coopératives d'habitat; l'insuffisance de la coordination et de l'harmonisation des interventions des acteurs impliqués dans la gestion du développement urbain; la non maîtrise de l'affectation et de l'occupation du sol; l'absence d'un système de gestion des statistiques en matière de construction; et les coûts élevés des logements et des terrains pour la plupart des ménages.

Eau potable et Assainissement

157. Le Sénégal a mis en place un cadre programmatique pour le Développement du secteur de l'eau potable et de l'Assainissement depuis 2005.

Action/Résultat prioritaire 1 : l'accès à des populations à l'eau potable est amélioré

Indicateurs	Réalizations		Cible 2015	Ecart/Taux de réalisation en 2015 (R/C)	Ecart p/r 2014-2015
	2014	2015			
Taux d'accès global à l'eau potable	87%	87 %	90%	-3%	0
Taux d'accès à l'eau potable (urbain)	98%	98%	99%	-1%	0
Taux d'accès à l'eau potable (rural)	85%	87%	85%	2%	2%

158. Le taux d'accès global à l'eau potable est passé de 86,6% en 2014 contre 87,2 % en 2015, soit une progression de 0,4% (90%). Ce résultat obtenu s'explique par la construction de forages, de châteaux d'eau et réseaux d'adduction d'eau multi-villages. En effet, le *taux d'accès global en*

milieu urbain n'a pas bougé entre 2014 et 2015 et s'est stabilisé à 98%. Le taux d'accès par branchement dans le périmètre affermé est de 88,9%, avec 96,2% pour la région de Dakar et de 82% pour les autres villes du Sénégal. Le nombre de branchements sociaux réalisés en 2015 s'élève à 4781 unités contre 4612 unités en 2014.

159. S'agissant du **milieu rural**, le taux d'accès global est de 86,6% en 2015 contre 84,1% en 2014 soit une couverture de 15992 localités. Toutefois, les régions de régions de Tambacounda, Sédhiou et Kolda, ont des taux d'accès inférieurs à la moyenne nationale. Par ailleurs, le taux national d'accès par adduction d'eau potable s'établit à 74% en 2015 contre 69,85% en 2014. Ce qui explique la baisse notée dans l'accès par puits modernes.

Les contraintes que rencontre le sous-secteur sont liées à la forte teneur de chlore et de fluor dans les plus grandes réserves d'eau, de nitrate des nappes phréatiques de la région de Dakar ; les problèmes de gestions et de renouvellement des infrastructures corrélés au déficit des ressources financières, matérielles et humaines pour faire face au besoin de maintenance et de renouvellement du patrimoine.

Action/Résultat prioritaire 2 : l'accès à l'assainissement en milieux rural et urbain est amélioré.

Indicateurs	Réalizations		Cible 2015	Ecart/Taux de réalisation en 2015 (R/C)	Ecart p/r 2014-2015
	2014	2015			
Taux d'accès à l'assainissement (urbain)	67%	62,2%	76,1%	-14%	-6,8%
Taux d'accès à l'assainissement (rural)	38,7%	36,7%	63%	-26,7%	-2%

160. S'agissant de l'**assainissement urbain**, le **taux d'accès** de la population à l'assainissement en milieu urbain est estimé à 62,2% en 2015 contre 67% en 2014. Pour ce qui est de l'**assainissement en milieu rural**, le **taux d'accès** des populations a baissé de deux points entre 2014 et 2015 passant de 38,7% à 36,7%, loin de la cible des OMD (63%). Toutefois certains indicateurs traceurs liés à l'assainissement rural ont évolué positivement à l'image de l'accès via des latrines qui passe de 29,2% en 2014 à 35,6% en 2015 et la baisse de la défection à l'air libre.

Conclusion partielle de l'axe-2

161. Pour améliorer le classement du Sénégal dans l'IDH et renforcer notre capital humain pour la mise en œuvre de nos politiques publiques, des mesures et réformes hardies doivent être menées dans tous les sous-secteurs,
162. Le système éducatif sénégalais demeure confronté à des contraintes qui plombent son efficacité, malgré les énormes moyens. En effet, la plupart des indicateurs de mesure de l'efficacité du système ne cessent de régresser depuis un certain nombre d'années.

163. L'opérationnalisation de la politique du sous-secteur à travers le PNDS a permis d'obtenir des avancées notables dans lutte contre les grandes maladies et dans la surveillance épidémiologique. Cependant des progrès doivent être faits dans la lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile. *Santé*
164. D'importants progrès ont été notés dans l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs programmes en matière d'appui au dispositif de la protection sociale à travers le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF), la Couverture Maladie Universelle (CMU). Cependant des efforts doivent être faits dans le financement, le ciblage et le suivi-évaluation. *P.S*
165. La plupart des cibles ont été atteintes dans le secteur de l'environnement et du développement durable. Ainsi, des avancées ont été notées dans la lutte contre la déforestation, la désertification, la protection de la biodiversité et de la lutte contre les changements climatiques.
166. Malgré les performances enregistrées dans le secteur de l'hydraulique avec l'atteinte des cibles OMD, des efforts importants restent à faire dans le domaine de l'assainissement où des moyens conséquents doivent être alloués.

2.3 Axe 3 : Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité

Paix et sécurité

167. Le contexte actuel de la sécurité aux plans international et sous-régional dicte aux gouvernements et institutions d'adopter des stratégies d'anticipation face aux fléaux multiformes et multidimensionnels.

Résultat prioritaire 1 : La mise en œuvre de la police de proximité est poursuivie

168. Dans le domaine de la **sécurité intérieure** des avancées significatives ont été enregistrées en 2015. En effet, le taux de couverture en commissariats de police est passé de 70% en 2014 à 77% en 2015, soit une augmentation de 7% et 8500 agents de Sécurité de Proximité (ASP) ont été recrutés. Au cours de l'année 2015, les services de sécurité ont saisi 8289,55 kilos de chanvre indien, 29,459 kilos de cocaïne, 0,800 kilos de haschich, 0,151 kilos d'héroïne. En matière de **sécurité civile**, 11 casernes de sapeurs-pompiers ont été implantées même si dix (10) départements n'en disposent toujours pas.

Résultat prioritaire 2 : La lutte anti-terroriste est renforcée

169. Dans le cadre du renforcement de la **lutte contre le terrorisme**, des équipements militaires d'observations de géo-positionnement, et d'enregistrement de données ont été mobilisés et de nouvelles structures sont créées. Ainsi, les Cellules de Lutte Antiterroriste sont passées de deux à six (06) antennes régionales.

Promotion de l'État de droit, des droits humains et de la justice

170. Le Gouvernement s'est engagé dans une politique de modernisation et de réorganisation de l'Administration judiciaire.

Résultat prioritaire 3 : L'accès, la qualité et l'efficacité de la justice sont améliorés

171. Dans le cadre de l'amélioration de l'accès à la justice plusieurs textes législatifs ont été votés en 2015 en vue de répondre aux attentes des justiciables. Les audiences foraines organisées sur toute l'étendue du territoire en 2015 et ont permis aux tribunaux d'instance de rendre plus de cent soixante-quinze mille (175 000) jugements.

Indicateurs	Réalizations			Cibles 2015	Ecart/ réalisation de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2013	2014	2015			
Délais moyen de traitement des dossiers pénaux en flagrants délits	5 mois	5 mois		1 mois	?	?
Délais moyen de traitement des dossiers pénaux en matière criminelle	3,5 ans	3,5 ans		2,5 ans	?	?
Nombre de tribunaux construits ou réhabilités	3	09	18	18	- ?	- ?
% de médiations réussies dans les maisons de justice	77%	80%	87%	80%	7%	7%
Nombre de maisons de justice installées ou construites	11	14	16	20	-4	2

Source : CT maisons de justice

172. Par ailleurs, le nombre de juridictions réhabilitées en 2015 a doublé par rapport à 18, conformément aux prévisions et 16 nouvelles Maisons de Justice soit l'objectif (20) n'est pas atteint. Cependant les constructions des cours d'Appel de Ziguinchor ont connu des retards.
173. Concernant les médiations, le nombre de dossiers enregistrés est passé de 17680 en 2014 à 21000 en 2015. Le taux de réussite des médiations de 2015 a dépassé l'objectif de 80%, atteignant 87% contre 80% en 2014. Aussi, 86046 ont fréquenté les maisons de Justice en 2015 contre 53840 en 2014. Pour ce qui est de l'assistance juridictionnelle, le taux est passé de 48% à 53% de 2014 à 2015 et l'aide juridictionnelle a été exécutée à 100%.

Indicateurs	Réalizations			Cibles 2015	Ecart/ Taux de réalisation de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	Réf. 2013	2014	2015			
Montant de l'allocation par détenu et par jour	600F	635F	721F	720F	100%	86F
Montant de l'allocation par enfant et par jour	300 F	300 F	600F	600F	100%	300F
Ratio moyen agents pénitentiaires/détenus	1/8	1/8	1/9	1/9	100%	-1%
Ratio magistrat dans les juridictions/ 100 000 hbts	3,3	3,2	?	?	?	?

Source : DAP et DESPS

174. Par ailleurs, la mise en place en 2015 d'un budget de 350 000 000 FCFA a permis la réhabilitation et l'équipement de 13 établissements pénitentiaires.
175. Le taux d'occupation est passé de 220% en 2014 à 236% en 2015. Le ratio agent pénitentiaire sur détenu est passé de 1 agent pour 8 détenus à 1 agent pour 9 détenus entre 2014 et 2015, alors que les normes et standards en matière de traitement des détenus sont 01 agent pour 02 détenus. Ainsi, la variation du ratio a entraîné en 2015 une progression de 14% du nombre d'évasion par rapport à 2014.
176. Dans le cadre de la politique de réinsertion des condamnés et des enfants en danger et/ou en conflit avec la loi, le nombre de détenus et de mineurs bénéficiant de formation a augmenté passant de 2387 à 3027 pour les détenus et de 802 à 884 pour les mineurs de 2014 et 2015. Cela se reflète par la diminution des détenus récidivistes 11,5% en 2014 et 08% en 2015.

Promotion de l'équité et de l'égalité de genre

177. D'importants efforts ont été consentis pour la promotion des droits et l'autonomisation des femmes par le renforcement de leurs capacités entrepreneuriales, de leur participation dans les instances de décision ainsi que la lutte contre les Violences basées sur le Genre (VBG).

Résultat prioritaire 1 : Autonomiser et à promouvoir la femme et la jeune fille

178. La mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les VBG a permis d'organiser quatre-vingt-seize (96) émissions de sensibilisation dans les radios communautaires sur les effets néfastes des

mutilations génitales féminines (MGF) et les mariages d'enfants. Par ailleurs, e l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS), des services juridiques divers ont personnes dont 717 femmes dans les boutiques de droit et 40 para-juristes Cependant, l'absence d'un fonds d'appui à la prise en charge des victimes de VBG, collecte de données fiable et le manque coordination des interventions relatives au ~~son~~ les **contraintes** majeures qui freinent la mise en œuvre efficace du plan d'action.

Résultat prioritaire 2 : Renforcer le pilotage et le suivi évaluation du genre dans les politiques publiques

Dans le cadre de la prise en compte du genre dans les politiques publiques, quatre cellules genres ont été créées en 2015 et les processus d'audit genre, d'élaboration de plans d'institutionnalisation et de la SNEEG sont en cours de finalisation.

179. **Le nombre d'agents cadre des institutions publiques formés en techniques d'intégration du genre** est passé de 300 à 567 de 2014 à 2015, soit une augmentation de 69% et une performance 13,4% de réalisation par rapport à la cible de 2015, inhérente à la capitalisation des différentes sessions de formation. Par ailleurs, la mise en œuvre du Programme de Renforcement des (PRODES), a permis de créer 104 Moyennes et Petites Entreprises (MPE) et ont généré 420 emplois dont 294 pour des femmes.
180. Toutefois, les défis majeurs doivent être pris en charge et concernent entre autres : l'augmentation des ressources et la prise en compte du genre dans les budgets ; l'application des instruments internationaux de promotion des droits de la femme ; l'institutionnalisation du genre ans les ministères sectoriels ; et l'existence de statistiques fiables pour le suivi et la prise en compte du genre dans tous les secteurs.

Réforme de l'État et renforcement de l'Administration publique

Résultat prioritaire 1 : Améliorer la gestion des finances publiques

181. Des avancées ont été enregistrées dans la mise en œuvre des réformes budgétaires et financières du cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA avec la transposition des six (6) directives majeures dans la législation nationale. Ainsi, le suivi-évaluation de la transposition et de l'application de la directive 06/2009 portant loi des finances tenue par la Commission de l'UEMOA fait ressortir un taux de réalisation des dispositions applicables dès 2012 de 75,5%. Mais, l'application des dispositions de la directive LOLF relative aux Autorisations d'Engagement (AE) et au respect des règles de dépôts n'est pas encore effective.
182. Cependant, la transmission du projet de décret transposant la directive n°01/CM/UEMOA du 24 juin 2015 portant régime financier des collectivités locales a été suspendue en attendant de statuer sur les aspects financiers de tous les ordres de collectivités locales. Concernant le projet de décret transposant la directive n°03/2012/CM/UEMOA du 29 juin 2012 portant comptabilité des matières, la signature est retardée par la lourdeur des procédures d'examen du comité. En conformité avec le

nouveau cadre harmonisé de gestion des finances publiques de l'UEMOA, la mise en place du système intégré de gestion de l'information financière (SIGIF) et l'intégration des systèmes comptable et financière permettront le passage en 2016 à l'exécution d'un budget programmatique.

- **Restauration des marges budgétaires**

183. Globalement, une **marge budgétaire de 121,721 milliards FCFA a été dégagée en 2015 ; ce qui a motivé la LFR votée en novembre 2015**. En effet, les événements survenus qui ont motivé essentiellement la proposition d'un projet de LFR 2015 à l'Assemblée nationale concernent l'enregistrement de ressources budgétaires nouvelles évaluées à 47,657 milliards de FCFA et **74,064 milliards de FCFA de réaménagement budgétaire** de dépenses n'ayant pas atteint le niveau de maturité nécessaire pour être engagées. Cette marge budgétaire a été affectée essentiellement aux priorités de dépenses définies dans les différents axes du Plan Sénégal Emergent notamment l'exécution du Programme d'Urgence pour le Développement Communautaire (PUDC) ayant le PNUD comme agence d'exécution. Une ratification de décret d'avance, sous le numéro 2015-517 du 17 avril 2015 d'un montant de 15 milliards de CFA a été faite dans la LFR, sur une annulation de crédits d'égal montant, initialement destiné au Fonds Spécial de soutien à l'Energie (FSE).
184. Exécuter le budget par le truchement d'ordonnateurs multiples constitue une des réformes phares très attendu par les ministères sectoriels. En ce qui concerne les points de décision, des réflexions sont menées sur le **statut du responsable de programme** (profil technique, conditions de nomination, moyens et motivations) et la mise en œuvre progressive de la **déconcentration de l'ordonnancement de la dépense**. Une phase test des budgets programmes sera déroulée en 2016 avec les ministères de l'Education et de la Justice, avant d'être élargie aux autres ministères en 2017. Au niveau des administrations déconcentrées, il est préconisé que la fonction d'ordonnateur précédemment exercée par le Contrôle Régional des Finances (CRF) soit transférée au préfet du département qui sera doté d'un service d'ordonnancement.
185. La phase pilote du déploiement de la **nouvelle application de gestion de la solde** a été testée dans les régions en mars 2015. Les travaux de développement de l'**application gestion des pensions** sont entamés depuis février 2015. Le taux d'exécution du cahier des charges est de 80%.
186. Le projet de mise en place du **fichier unifié des données du personnel de l'Etat (FUDPE)** participe aux réformes initiées par le gouvernement pour contribuer à l'amélioration de la gestion des finances publiques. L'objectif visant à assurer la disponibilité, la sécurité, l'intégrité et la cohérence des données des fichiers du personnel a été atteint et le projet s'oriente désormais vers le déploiement de services destinés à consolider les acquis obtenus dans le premier périmètre du projet. La seconde phase de création du FUDPE devra préciser son organisation et ses règles de fonctionnement.

- **Renforcement du suivi et de la mobilisation des financements extérieurs**

187. L'arrangement cadre relatif aux appuis budgétaire traduit une volonté des parties prenantes (Gouvernement et PTF) de faire de l'appui budgétaire un instrument privilégié de leur coopération financière dans la mise en œuvre de la Politique économique et sociale, dans un contexte de bonne gouvernance et de réformes soutenues de gestion budgétaire et financière. Il vise aussi à améliorer le dialogue, en mettant l'accent sur l'efficacité de la politique gouvernementale. En termes de décaissement, depuis 2011, la série se présente en dents de scie. De plus le principe de prévisibilité qui était une exigence depuis 2008 n'a jamais été respecté. Une contreperformance de décaissement a été notée en 2014, suite au report de 15 milliards de FCFA opéré par la Banque Mondiale. Sur la période (2011-2015), le total des dons budgétaires et tirages en appuis budgétaires s'élève à 467,55 milliards de FCFA.

Résultat prioritaire 2 : Amélioration de la transparence dans la gestion des finances publiques

188. Le degré de transparence de la gestion des finances publiques du Sénégal mesuré au titre de l'année 2015 par *International Budget Partnership* dans le cadre de l'*Open Budget Survey Tracker* montre une nette amélioration. (10/100 en 2012 contre 43/100 en 2015).

Renforcement des dispositifs de lutte contre le blanchiment, la corruption et le financement du terrorisme

189. Le phénomène de corruption est de plus en plus compris et dénoncé par les citoyens grâce à la sensibilisation du grand public. En effet, de 2014 à 2015, 310 plaintes et dénonciations ont été déposées auprès de l'Office. Les conflits les plus récurrents concernent le foncier, et le secteur des transports. Les parties les plus impliquées dans les conflits dénoncés sont à 65,31% les institutions publiques,⁴ principalement les Ministères.

- **Consolidation des mécanismes de contrôle de la gestion publique**

190. Dans le cadre de la *reddition des comptes*, l'accent a été mis sur la production des rapports publics de 2013 et de 2014. Le projet de loi de règlement de 2013 est examiné et a fait l'objet d'un Rapport d'Exécution de la Loi de Finances (RELF) et été votée et publiée dans le courant de novembre 2015. S'agissant du projet de loi de règlement de 2014, il a été transmis le 30 juin 2015 à la Cour des comptes.
191. En 2015, 12 comptes de gestion couvrant la période 1997-2012, concernant les 09 Trésoriers payeurs régionaux (TPR), le Payeur général du Trésor (PGT), le Receveur général du Trésor (RGT) et le Trésorier général (TG), ont été apurés. Ainsi, le stock de comptes de gestion à résorber s'établit à 192 comprenant 144 comptes de TPR et 48 comptes produits par le PGT, le RGT et le TG.
192. Au titre de 2015, l'Institution supérieure de contrôle administratif (IGE) a lancé un exercice d'élaboration de cartographie des risques pour six (06) ministères afin d'assurer une couverture intégrale des départements en 2016. Le taux d'exécution des directives et recommandations issues

Administration, personne morale publique, organismes publics et collectivités locales

des rapports de vérification interne a diminué, passant de 67,5% en 2014 à 64% en 2015 pour une cible de 75%.

Résultat prioritaire 3 : Améliorer la gouvernance administrative

- **Articulation du dispositif et des outils de planification stratégique des politiques publiques**

193. La mise en œuvre des dispositions de la *loi organique n°2011-15* s'est poursuivie en 2015 avec la systématisation de la tenue, avant fin juin 2015, du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sur la base du DPBEP 2016-2018. Les avancées notées dans la qualité du DPBEP seront mises à profit par les réformes du TOFE/UEMOA et élargies aux entités autonomes (IPRES et CSS).
194. Cependant, une revue qualité des DPPD 2015-2017 a été effectuée en février 2015 pour s'assurer de la cohérence globale des stratégies sectorielles et leur articulation entre les axes stratégiques du Plan Sénégal Emergent (PSE). Durant l'année 2015, dix-huit (18) ministères sectoriels ont élaborés leur LPSD suivant une démarche participative et inclusive, sous l'encadrement et la supervision de la Direction de la Planification.

- **Renforcement des instruments de suivi et évaluation des politiques publiques**

195. L'élaboration des *cadres de mesure de rendement* initiée pour l'instant avec les six secteurs prioritaires a permis à ces ministères de disposer d'un outil de référence pour le suivi-évaluation des résultats..

Aménagement du territoire, développement local et territorialisation

196. Conscient des fortes disparités de niveau de développement à l'échelle du territoire national, l'État à travers le PSE compte promouvoir un développement équilibré et durable des territoires. L'Acte III de la décentralisation s'inscrit dans une perspective d'approfondissement de la décentralisation à travers une territorialisation des politiques publiques.

Résultat prioritaire 1 : La performance de la gouvernance des territoires est améliorée

197. Après une année de mise en œuvre de l'acte III de la décentralisation, une évaluation de la première phase est effectuée en 2015. L'étude évaluative a permis d'apprécier les acquis, contraintes et enjeux de la nouvelle politique de décentralisation. La validation des résultats obtenus déterminera les prochaines étapes pour la préparation de la phase deux de l'acte III.
198. L'amélioration du leadership, du pilotage stratégique et de l'administration du secteur a conduit aussi à l'élaboration du Plan national d'Aménagement et de Développement territorial (PNADT) et de la Loi d'Orientation et d'Aménagement et Développement des Territoires. Egalement, la stratégie de communication et de renforcement des capacités techniques a permis de former 221 élus sur le budget participatif sensible au genre, à l'enfance et aux droits humains, 10 000 acteurs territoriaux et d'équiper 41 collectivités locales en matériels informatiques.

199. Un logiciel de gestion des faits d'état civil dénommé « HERA » a été mis en place et a permis la reconstitution de 2 221 actes et la restauration de 847 registres des archives des centres de Mbao, Yeumbeul Nord, Malika, Tivaouane, Thiès-ouest et Vélingara.

Résultat prioritaire 2 : Financement du développement local

200. Globalement, il y a un écart entre le budget prévu dans la LFI 2015 et celui exécuté sur la même période. Au 30 novembre 2015, le niveau global d'exécution est estimé à 33%. Globalement, les dotations financières du Ministère de 2014 à 2015 sont passées de 49 186 898 000 à 55 372 973 000 soit une augmentation de 13%, néanmoins, les dépenses de fonctionnement ont connu une baisse de 35%.de 2014 à 2015 passant de 400 410 000 à 259 402 000 due souvent aux départs du personnel. Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est 100% en tenant compte des ponctions et de la LFR. Certains services déconcentrés étaient dotés de crédits dans la LFI mais n'ont pas eu d'autorisation d'engagement, par contre, d'autres n'ont pas été prévus dans la LFI, mais ont pu consommer tous les crédits qui leurs étaient autorisés à engager. Ce qui suscite une réflexion sur l'existence ou le fonctionnement de ces services.
201. Pour les transferts courants, le montant passe de 18 613 571 000 à 20 613 571 000 entre 2014 et 2015 soit une hausse de 11%. L'enveloppe globale du Fonds de dotation de la décentralisation (FDD) et du Fonds d'équipement des collectivités locales (FECL) est passée de 30 960 571 000 F Cfa en 2014 à 35 410 571 000 F Cfa pour 2015, soit une augmentation de 4,450 milliards. Ce qui a permis une affectation de la somme de 20 410 571 000 F Cfa au FDD contre 18.410.571.000 F Cfa en 2014, soit une augmentation de 2 milliards FCFA. Le FECL est passé pour sa part de 12,55 milliards F CFA en 2014 à 15 milliards F Cfa en 2015, soit une augmentation de 2,450 milliards F CFA.

Conclusion et recommandations

Leçons tirées de la mise en œuvre des politiques publiques en 2015

202. Au terme de la deuxième année de mise en œuvre du PSE, il est aisé de constater que globalement, le cadre macroéconomique a été maîtrisé, à la faveur notamment d'une gestion budgétaire prudente, et de la mise en œuvre de réformes dans le domaine de l'environnement des affaires et des finances publiques. Le niveau de performance macroéconomique enregistré n'a jamais été atteint depuis plus d'une décennie. La bonne mise en œuvre des projets du Plan Sénégal émergent (PSE) témoigne du raffermissement de l'investissement public et privé dans les secteurs productifs. Les résultats pour les secteurs d'appui à la production (énergie, transport, microfinance, etc.) se sont beaucoup améliorés en 2015 contrairement à l'économie numérique.
203. Dans les secteurs sociaux, les résultats restent mitigés en 2015, notamment dans la mise en œuvre du PNDS et du PAQUET. En effet, le système éducatif sénégalais demeure confronté à des contraintes qui plombent son efficacité malgré les importants moyens mobilisés. Cependant, l'opérationnalisation de la politique du sous-secteur à travers le PNDS a permis d'obtenir des avancées notables dans la lutte contre les grandes maladies et dans la surveillance épidémiologique. Des mesures immédiates devraient être prises pour inverser la tendance à la hausse du taux de mortalité infanto-juvénile en 2015. D'importants progrès ont été notés dans l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs programmes en matière d'appui au dispositif de la protection sociale à travers le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF), la Couverture Maladie Universelle (CMU). Cependant des efforts doivent être faits dans le financement, le ciblage et le suivi-évaluation.
204. L'année butoir de la mise en œuvre des OMD, a été marquée par des avancées considérables dans les engagements pris par le Gouvernement. La tendance des résultats depuis 2000 montre que le Sénégal a atteint convenablement au moins 4 des 8 OMD adoptés. Ainsi, l'OMD-1 (réduction de la pauvreté et de la lutte contre la faim), l'OMD-3 (promotion de l'autonomisation des femmes et égalité de genre), l'OMD-6 (lutte contre le VIH-SIDA et les grandes maladies) et l'OMD-8 (mise à disposition de l'aide publique et partenariat mondial) seront probablement atteints en fin 2015. En revanche, l'OMD-2 (la scolarisation universelle), les OMD-4 et 5 (réduction de la mortalité infantile et maternelle) ne seront pas réalisés du fait, respectivement de la faiblesse du taux d'achèvement du cycle primaire et du rythme insuffisant de baisse des taux de mortalité, particulièrement la mortalité maternelle. L'OMD-7 (accès universel à l'eau potable et à un système amélioré d'assainissement) n'a pas été réalisé, même si la cible de l'accès à l'eau potable est d'ores et déjà dépassée.
205. Toutefois, le rythme d'exécution des projets et des programmes doit être accéléré en vue de perpétuer les progrès et créer durablement les conditions d'une transformation structurelle de l'économie pourvoyeuse d'emplois. Le recours au financement privé ainsi qu'aux sources de financements innovants, la promotion de partenariats prenant en compte les ressources de la

Diaspora et la mobilisation optimale des réserves, sont cruciales pour financer durablement l'économie sénégalaise et créer un environnement favorable à l'émergence.

Recommandations générales

206. La planification et le suivi évaluation des politiques publiques doivent être au cœur des interventions sectorielles et des décideurs, ce qui permettra de mieux orienter l'action gouvernementale vers la prise en charge des préoccupations des populations.
207. Concernant l'accès des populations aux services sociaux de base les résultats assez mitigés justifient la nécessité de mettre en œuvre des mesures et réformes hardies pour améliorer les performances. Le dialogue social autour des problématiques de gestion des systèmes de l'éducation et de santé devrait être renforcé pour faciliter la résolution des conflits qui inhibent les efforts en matière d'investissement.
208. L'opérationnalisation de certains projets et programmes, en cohérence avec l'agenda 2030 sur les ODD, devrait permettre d'accélérer les résultats à court et moyen termes pour capturer le dividende démographique, accroître les infrastructures sociales et renforcer le dispositif de protection des groupes vulnérables.
209. Dans le cadre de la gestion des finances publiques, l'Etat poursuivra le renforcement de la crédibilité budgétaire, de l'alignement des ressources aux priorités du PSE et de l'investissement dans les pôles de développement. La territorialisation des politiques publiques sera poursuivie dans le cadre l'Acte 3 de la décentralisation.

Annexes :

Annexe 1: Principaux indicateurs d'analyse des performances de 2015

Indicateurs	Réalizations			Cibles 2015	Ecart/ Taux de réalisation de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	Réf. 2013	2014	2015			
Cadre Macroéconomique						
Taux de croissance du PIB Réel	3,60%	4,30%	6,50%	5,40%	1,20%	2,20%
Taux d'investissement (FBCF)	25,50%	25,60%	25,80%	29,10%	3,30%	0,20%
Taux d'inflation (IHPC)	0,70%	-1,10%	0,10%	2,30%	-2,3%	1,00%
Déficit budgétaire en % du PIB	5,40%	5,00%	4,80%	5,10%	-0,30%	-0,20%
Déficit courant en % du PIB	10,40%	8,80%	7,10%	10,40%	-3,30%	-1,70%
Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil absolu de pauvreté (%)	43,90%	42,50%	34,60%	34,00%	-0,6	-7,9
Indice Ibrahim de la gouvernance (Indice Mo-Ibrahim)	60,26%	62,23%	62,41%	N/A	N/A	0,18
Agriculture et sécurité alimentaire						
Taux de couverture des besoins céréaliers	45,30%	43,74%	71,75%	50%	143,50%	64,00%
Production céréalière (en tonnes)	1 270 937	1 251 248	2 152 247	2 289 000	94,00%	72,00%
Quantité de riz paddy produite (en tonnes)	436 153	559 021	906 348	1236000	73,30%	62,10%
Superficies totales emblavées pour le riz (ha)	108 547	134 973	237 000	260 000	91,20%	75,60%
Production arachidière (en tonnes)	677 456	669 329	1 050 042	838 728	125,20%	56,90%
Production d'oignon (en tonnes)	230 000	245 000	367 500	315 000	116,70%	50,00%
Production de pomme de terre (en tonnes)	20 000	29 680	52 230	31 000	168%	76,00%
Exportations horticoles en volume	67 598	85 414	90 635	112 750	80,40%	6,10%

Indicateurs	Réalizations			Cibles 2015	Ecart/ Taux de	Ecart entre
Elevage et productions animales						
Quantité de viande et d'abats par an (en tonnes)	202	208,5	214,3	235,5	91%	2,80%
Quantité de lait par an (en millions de litres)	217,53	217,8	226,7	261,2	87%	4,10%
Quantité d'œufs de consommation par an (en millions d'unités)	513	631	571	645	89%	-9,50%
Quantité de cuirs et de peaux exportés par an (en tonnes)	7 173,5	6 009	4 772	6 551	73%	-1237
Pêche et aquaculture						
Valeur ajoutée du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture (variation)	-4,60%	0,90%	-3,80%	2%	-190%	-4,70%
Volume de la pêche artisanale (en tonnes)	395 758	372 548	361 377,7	400 000	90,30%	-3%
Volume de la pêche industrielle (en tonnes)	43 698	49 903	49 565	50 000	99,10%	-0,70%
Production aquacole (en tonnes)	704	1 095	1 215,5	1 500	81%	11%
Nombre de pirogues contrôlées	3 711	4 494	8 347			85,70%
Taux d'immatriculation des pirogues	32%	45%	85%	100%	85%	40,30%
Nombre de plans d'aménagement des pêcheries mises en œuvre	0	1	1	2	50%	0
Industries et mines						
Indice de production industrielle	108,6	110,3	117,7	120	98,10%	6,70%
Production de zircon (tonnes)		9 000	45 250	40 000	113,10%	402,80%
Production de phosphate (tonnes)		695 253	1 826 169			162,70%
Production d'or (tonnes)		6,6	6,5	8	81,30%	-1,50%
Secteur Privé : Amélioration de l'environnement des affaires et de la compétitivité						
Nombre de PME encadrées (par l'ADEPME)	329	714	402	250	160,80%	-43,70%
Nombre d'unités formalisées		250	622	150	414,70%	148,80%

Indicateurs	Réalizations			Cibles 2015	Ecart/ Taux de	Ecart entre
Part des PME ayant accès à la commande publique	55	161	447	150	298,00%	177,60%
Commerce						
Taux de croissance des exportations en valeur	-2,30%	2,80%	13,70%	10,00%	137,00%	10,90%
Taux de croissance des importations de biens et services	5,30%	-1,10%	3,50%	3,50%	100,00%	4,60%
Taux de couverture des importations par les exportations	49,20%	50,60%				
Culture						
Volume financier des droits de propriété littéraire et artistique perçus (en millions de F CFA)	393,7	461,4	465,2	606	76,77%	380
Nombre de productions cinématographiques et audiovisuelles subventionnées	3	30	32	32	100,00%	6,67%
Nombre d'infrastructures culturelles construites et/ou réhabilitées	7	10	2	2	100,00%	20,00%
Nombre d'entreprises culturelles bénéficiant d'un encadrement	25	40				
Infrastructures financières et services financiers						
Nombre de sociétaires des SFD	1 947 494	2 193 268	2 478 000	2 200 000	112,60%	12,98%
Taux de pénétration (population totale et population active)	15%	15,84%	16,80%	17%	98,80%	6,10%
Volume de crédits distribués en milieu rural (milliards FCFA)	12,878	13,336	15	16,208	92,50%	12,50%
Encours de crédit (milliards FCFA)	235,344	257,1	282	285,38	98,80%	9,70%
Portefeuille à risque (PAR) à 90 jours	5%	4,64%	4,63%	3%	1,63%	-0,20%
Taux de capitalisation (Fonds Propres/Total actif)	26%	24,28%	21,93%	26%	-4,10%	-2,35%

Indicateurs	Réalizations			Cibles 2015	Ecart/ Taux de	Ecart entre
Nombre de femmes bénéficiaires de crédit des SFD	176 341	237 136	241 321	255 320	94,52%	1,80%
Tic, télécommunications, postes et économie numérique						
Indice de développement des TIC	2,46	2,75	2,68	3	89,33%	97,45%
Vitesse moyenne d'accès à l'Internet (Mbps)	1,27	1,59		3,5		
Cumul du linéaire de fibre optique posée	6 000	6 000		7 000		
Capacité bande passante Internet	18	22	23,5	24	97,92%	106,82%
Nombre de ménages avec un ordinateur	10,3	13				
Taux de pénétration de l'Internet mobile	9,02	50,77%	54,76%	55%	99,56%	107,86%
Infrastructures et services de transport						
Linéaire de routes revêtues construites	177,8	70	50	29	172,40%	-28,60%
Linéaire de routes revêtues réhabilitées	77	107	423	164	257,90%	295,30%
Linéaire de routes revêtues traité en entretien périodique		1100	224	290	77%	-79,60%
Linéaire d'autoroutes construites	25	2	26,5	25	106%	24,5
Pourcentage de routes non revêtues en bon état et moyen état	37%	42%	47%	48%	97,90%	5,00%
Linéaire de routes non revêtues traité en entretien périodique	386	491	489	316	154,70%	-2
Linéaire de routes non revêtues construites	100	378	135	135	100%	35,71%
Nombre de véhicules de transports collectifs par autobus renouvelés (AFTU)		518	408			
Nombre de véhicules de transports collectifs par autobus renouvelés ou renforcés (DDD)	363	117	215	550	39,10%	83,80%

Indicateurs	Réalizations			Cibles 2015	Ecart/ Taux de	Ecart entre
Nombre de grandes villes disposant d'un parc de transport collectif par autobus	0	0	90	495	18,18%	90
Energie						
Coût moyen de production du KWh (FCFA)	95,5	83,21	69,66	80	87,08%	-16,28%
Nombre de mégawatts mis en service (Puissance installée)	835	855	851	1169	72,80%	-4
Energie non distribuée à la clientèle (GWh)	41	43,1	35	10	25	-18,80%
Taux d'électrification rurale	26%	30%	31,50%	46%	-14,50%	1,50%
Part de l'Etat dans l'actionnariat de la SAR	46%	46%	46%	20%	26%	0
Capacité moyenne de stockage de produits pétroliers (en jours)	21	24	24	25	96,00%	0
Montant de la subvention accordée à SENELEC	87	72,8	0	61	-61	72,8
Taux de disponibilité des centrales	70	81,5				
Sports						
Nombre d'infrastructures sportives construites, réhabilitées et mises aux normes	ND	8	7	11	63,64%	-1
Nombre de stades entretenus	ND	11	13	13	100,00%	2
Nombre de licenciés			43 300	50 000	86,60%	-
Education Nationale						
Taux brut d'admission au CI (TBA)	96,90%	99,80%	104,00%	107,00%	3,00%	4%
Taux brut de scolarisation à l'élémentaire (TBS)	81,10%	86,80%	86,40%	96,20%	-9,80%	-0,40%
Taux d'achèvement au primaire (TAP)	65,90%	62,40%	60,90%	75,00%	14,10%	-1,50%
Taux de réussite au CFEE	33,90%	34,30%	37,97%	40%	-2,03%	3,67%

Indicateurs	Réalizations			Cibles 2015	Ecart/ Taux de	Ecart entre
Taux de réussite au BFEM	41,20%	42,50%	43,20%	65,10%	-21,90%	0,70%
Taux de réussite au BAC	39,50%	31,8%	31,8%	45,30%	-13,50%	0
Taux de réalisation du quantum horaire	88,60%	65%	87%	100%	-13,00%	22%
Formation professionnelle et technique						
Nbre d'apprenants des structures FPT / 100 000 hbts	333	373	560	700	-140	187
Nombre de nouveaux apprenants enrôlés dans le dispositif de l'apprentissage rénové	2 682	7 376	11 750	10 000	1 750	4 374
Pourcentage de sortants du cycle fondamental inscrits à la FPT	5,87%	6,43%	6,68%	7,28%	0,60%	0,25%
Effectif de travailleurs bénéficiaires de la formation continue	17 521	18 761	18 761	20 000	1 239	0
Taux de réussite au niveau IV (Bac technique)	40,30%	43,00%	55,00%	53,00%	2,00%	12,00%
Taux de réussite au (BTS) niveau III	43,30%	46,50%	54,00%	50,00%	4,00%	7,50%
Taux de réussite aux examens du niveau V (CAP)	50,00%	51,30%	55,00%	50,00%	5,00%	3,70%
Taux de réussite aux examens du niveau V (BEP)	48,50%	33,10%	55,00%	53,00%	2,00%	21,90%
Flux de nouveaux diplômés d'État	6 696	6 320	7 000	7 500	-500	680
Pourcentage des jeunes sortants accompagnés dans le parcours d'insertion (indicateur ajouté)	30,00%	31,00%	33,00%	32,00%	103,13%	2,00%
Enseignement Supérieur						
Pourcentage de bacheliers orientés	79,02%	71,43%	65,34%	82,00%	-16,66%	-6,09%
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	1 006	989	1 037	1 137	-100	
Part du privé dans les effectifs	26,62%	22,30%	33,29%	34,96%	-1,67%	10,99%
Taux de promotion au niveau 1 UCAD	30%	35%				

Indicateurs		Réalizations			Cibles 2015	Ecart/ Taux de	Ecart entre
UGB	Taux de promotion au niveau 1	77,40%	83%				
UADB	Taux de promotion au niveau 1	70%	75%				
UASZ	Taux de promotion au niveau 1	57%	41%				
	Taux de promotion au niveau 1 UT	70%	85%				
	Taux de réussite en licence 1 /EPT	100%	100%	100%	100%	0%	0%
THIES	Taux de réussite en licence 1 /ISEP	100%	100%	100%	100%	0%	0%
	% d'étudiants suivant des études scientifiques et des métiers	2,90%	3,50%				
	Flux sortant d'étudiants formés à un niveau intermédiaire (bac+2) liés aux besoins du marché	0,40%	0,50%				
Santé et nutrition							
	Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié	65%	59%	53%	80%	-27,00%	6%
	Taux de prévalence contraceptive	16%	20%	21%	27%	-5,80%	1%
	Taux d'achèvement (couverture adéquat) en CPN	50%	48%	47%	63%	-16,00%	-1%
	Taux de mortalité juvénile	23‰	22‰	21‰	22‰	-1,00%	-1%
	taux de mortalité infanto-juvénile	65‰	54‰	59‰	44‰	-15,00%	5%
	Prévalence de l'insuffisance pondérale	16%	13%				
	Proportion d'enfants malnutris guéris	81%	75%	79%	75%	3,50%	4%
	Proportion d'enfants âgés de 0-11 mois complètement vaccinés	70%	74%	74%	65%	9,00%	0%
	Taux de létalité hospitalière (palustre)	3,90%	3,96%	2,90%			
	Taux de morbidité proportionnelle du paludisme	5,40%	3,39%				

Indicateurs	Réalizations			Cibles 2015	Ecart/ Taux de	Ecart entre
Taux de morbidité proportionnelle du paludisme chez la femme enceinte		1,62%	1,90%	1,20%		0,28%
Nombre de MILDA distribuées au cours de l'année	3 845 948	3 785 595	555040			
Incidence du paludisme	2,70%	1,90%	3,40%			
Taux de guérison de la Tuberculose	84%	84%	88%	88%	100%	0
Taux létalité Tuberculose	6%	5%				
Taux de prévalence du VIH/SIDA	0,70%	0,70%	0,70%	<1	0,70%	0
Nombre de PVVIH mises sous ARV	13 716	18 429	18 007	23 318	-5 311	
Nombre de personnes âgées de 15 à 49 ans ayant bénéficié du dépistage du VIH au cours de l'année	750 233	831 603				
Protection sociale						
Nombre de ménages inscrits dans le registre national unique (RNU)	63 900	131 800	263 800	300 000	-36200	132000
Nombre de bénéficiaires de bourses de sécurité familiale payés	43 900	99 980	197751	200000	-2249	97771
Nombre d'élèves ayant bénéficié des cantines scolaires (préscolaires, élémentaires et moyen/secondaire)	ND	938521	634497	897992	-263495	-3040,24
Environnement et Développement Durable						
Superficies nouvellement reboisées (reforestation)	22 196	19 801	17764	48718	-30954	-2037
Niveau de régénération naturelle assistée	3 780	3 768	782	8000	-7218	-2986
Superficies mises en défens	29 378	53 267	48040	12724	35316	-5227
Ratio reboisement /déboisement	1,16	1,15	1,48	ratio ≥1,15	100%	0,33
Nombre de Km de pare-feu ouverts	3 021	1 497	2226	3530	-1304	729
Évolution des superficies de terres sous aménagement durable (ha)	ND	1 412 520	179 949	70626	109323	-1 232 571

Indicateurs	Réalizations			Cibles 2015	Ecart/ Taux de	Ecart entre
Quantités de biomasse ravagées par les feux de brousse (tonnes)	2 744 429	3 261 267	4417605	Q2014	1156338	1156338
Superficie de terres dégradées restaurées	30 300	31 712,5	464	1000	46%	-31248,5
Eau Potable et Assainissement						
Taux d'accès global à l'eau potable	90%	87%	87%	90%	-3%	0,00%
Taux d'accès à l'eau potable (urbain)	98,00%	98,00%	98,00%	99,00%	-1%	
Taux d'accès à l'eau potable (rural)	84,10%	85%	87%	85,00%	2,00%	2,00%
(urbain) Taux d'accès à l'assainissement	61,70%	67%	62%	76,10%		-5,00%
(rural) taux d'accès à l'assainissement	37,80%	37,8%	36,7%	63,00%		-1,10%
Promotion de l'Etat de droit, des droits humains et de la Justice						
Nombre de tribunaux construits	3	0	0	0	0	0
% de médiations réussies dans les maisons de justice	77%	80%	87%	80%	7%	7%
Nombre de maisons de justice installées	11	14	16	20	-4	2
Montant de l'allocation par détenu et par jour	600F	635	721F	720F	100%	86F
Montant de l'allocation par enfant et par jour	300 F	300 F	600F	600F	100%	300F
Ratio moyen agents pénitentiaires/détenus	1/8	1/8	1/9	1/9	100%	-1%
Ratio magistrat dans les juridictions/ 100 000 hbts	3,3	3,2		3,1		
Délais moyen de traitement des dossiers pénaux en flagrants délits	5 mois	5 mois		1 mois		
Délais moyen de traitement des dossiers pénaux en matière criminelle	3,5 ans	3,5 ans		2,5 ans		

Annexe 2: Liste restreinte des indicateurs du PSE 2014-2018

Indicateurs		Historique /Réalizations			Cibles			
		Réf. 2013	2014	2015	2015	2016	2017	2018
Taux de croissance du PIB réel (en %)		3,60%	4,30%	6,50%	6,70%	7,60%	8,00%	8,30%
Taux d'inflation annuel moyen (en %)		0,70%	-1,10%	25,80%	<3%	<3%	<3%	<3%
Taux d'investissement FBCF- (en %)		25,50%	26,30%	0,10%	26,80%	30,80%	29,10%	28,10%
Solde budgétaire global hors dons en % du PIB		-5,40%	-5,00%	4,80%	-4,80%	-4,30%	-3,70%	-3,00%
Déficit du compte courant en pourcentage du PIB		10,40%	8,80%	7,10%	8,00%	7,40%	7,30%	7,10%
Taux de sous-emploi(en %)		27,6			15	10	7	5
Taux d'activité (en %).		50,4			75	80	85	90
Taux de chômage	National	ND	13,00%					
	Femmes	ND	16,70%					
	Hommes	ND	9,50%					
Pourcentage de pauvreté	National	46,70%	46,70%	34,60%	41,00%	39,50%	37,90%	35%
	Dakar	26,20%	26,20%		22%	21%	20%	18%
	Autre Urbain	41,30%	41,30%		33,50%	31	30,20%	28%
	Rural	57,30%	57,30%		48%	45%	41%	37%
Taux d'électrification rurale (en %)		26,00%	30,00%	31,50%	46	60	65%	70%
Coût moyen de production de l'électricité		95,5	83,21	69,66	84	79	68	60
Nombre de mégawatts mis en service (Puissance installée)		835	855	851	1 169	1 423	1 843	2 000
Linéaire de routes construites (en Km)	Revêtues	177,8	70	50	200	210	220	230
	Non revêtues	100	378	135	170	200	230	260

Indicateurs		Historique /Réalizations			Cibles			
		Réf. 2013	2014	2015	2015	2016	2017	2018
Linéaire de routes réhabilitées (en Km)	Revêtues	77	107	423	164	185	230	245
	Non revêtues	491	489	316	134	182	35	
Nombre de sociétaires des SFD		1 947 494	2 193 268	2 478 000	2 200 000	2 300 000	2 400 000	2 567 335
Part des superficies irriguées sur les superficies irrigables		26,00%			65,50%	67,40%	72,70%	75,80%
Production céréalière (en millions de tonnes)		1,270937	1,251248	2 152 247	2,289	2,541	2,795	3,059
Quantité (en tonnes) de riz paddy produite		436 153	559 021	906 348	1 000 000	1 004 447	1 600 000	
Quantité d'oignon produite (en tonnes)		230 000	245 000	367 500	315 000	350 000		
Quantité de pommes de terre produite (en tonnes)		15 000	29 680	52 230	31 000	39 000	47 000	
Quantité de fruits et légumes exportée (en tonnes)		67 000	85 414	90 635	92 000	100 000	157 000	
Quantité d'arachide produite (en tonnes)		677 456	669 329	1 050 042	800 000	900 000	1 000 000	
Quantité de viande et d'abats par an (en milliers de tonnes)		202	208	214 263	236	247	258	271
Volume de lait produit par an (en millions de litres)		217	218	226,7	261	283	300	321
Volume d'eaux souterraines mobilisées pour l'irrigation (1 000 m ³)		3 460			1 800	2 000	2 000	2 200
Indice de la production industrielle		108,6	110,3	117,7	159,7	180	210	235
Nombre d'entrées de touristes par an		1 063 000	836 000	1 086 800	1 243 000	1 500 000	2 000 000	2 200 000

Indicateurs		Historique / Réalisations			Cibles			
		Réf. 2013	2014	2015	2015	2016	2017	2018
Volume financier des droits de propriété intellectuelle et artistique (en 10 ⁶ FCFA)		725	461,4	465,2	1 132,81	1 359,37	1 491,37	1 521,27
Nombre de PME encadrées		2 071	714	402	1 450	2 000	2 500	3 000
TBS au cycle élémentaire (en %)	National	81,10%	82,60%	86,40%				
	Filles	98,40%	89,00%	92,25%	100,00%	101,80%	103,90%	106,60%
	Garçons	87,90%	76,70%	80,99%	89,00%	90,90%	94%	97,20%
Taux d'achèvement au cycle primaire (en %)	National	65,90%	73,40%	60,90%	73,20%	76,40%	82,20%	88,10%
	Filles	71,90%	80,90%	66,20%	79,60%	83,80%	89,60%	95,40%
	Garçons	60,40%	80,90%	55,80%	67,40%	69,70%	75,40%	81,40%
Nombre d'apprenants inscrits dans les classes	National	52 605	34 373	30 671	>120 000	>120 000	>120 000	>120 000
	Femmes	>45 000	31 783	27 952	>70 000	>70 000	>70 000	>70 000
Taux d'accroissement des effectifs FPT	National	34,00%			35,00%	30%	25%	30%
Taux d'exécution budget de l'Education	titre III	97,80%	93,90%		95,00%	95,00%	95,00%	95%
	titre V	71,60%	88,50%		85,00%	95,00%	85,00%	95%
Taux (en %) de couverture CPN4		50%	48%	47%	63%	70%	75%	78%
Taux (en %) d'accouchements assistés par du personnel qualifié		65,00%	59%	53%	80%	83%	85%	88%
Proportion (en %) d'enfants âgés de 0-11 mois complètement vaccinés		70,00%	74%	74%	70%	75%	80%	85%
Pourcentage d'enfants 0 – 5 ans bénéficiant de service de nutrition		80%			70%	75%	80%	85%
Prévalence (en %) du VIH/SIDA dans la population		0,70%	0,70%	0,70%	<1%	<1%	<1%	<1%

Indicateurs		Historique /Réalizations			Cibles			
		Réf. 2013	2014	2015	2015	2016	2017	2018
Personnes vivant avec le VIH sous ARV		13 716	18 429	18007	23 318	25 649	28 214	30 779
Taux d'exécution du budget de la Santé	titre III	95,00%	89,90%		95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
	titre V	85,00%	40,50%		85,00%	85,00%	85,0%	85,00%
Taux (en %) d'accès à l'eau potable	Urbain	98,00%	99,00%	98,00%	100%	100%	100%	100%
	Rural	84,10%	85,00%	86,60%	85,00%	90,00%	95,00%	100%
Taux (en %) d'accès à l'assainissement	Urbain	61,70%	67%	62%	76,10%	78,00%	80,00%	82,00%
	Rural	37,80%	37,8%	36,7%	63,00%	65,00%	70,00%	75,00%
Nombre d'unités d'habitation réalisées par an (logements construits et terrains viabilisés)		117 123		8500	138 255	148 255	158 255	168 255
Proportion (en %) de Plans de Gestion Environnementale (PGE) mis en œuvre et suivis (suivant EIE) dans le total de PGE		39,40%	68%	70%	80%	80%	80%	80%
Ratio reboisement sur déboisement		1,16	1,15	1,4	≥ Ratio 2014	≥ Ratio 2015	≥ Ratio 2016	≥ Ratio 2017
Taux de couverture par les mutuelles de santé (des personnes non prises en charge par les systèmes formels de sécurité sociale)		12,60%		46%	50,50%	60,30%	65,50%	70%
Cumul du nombre de ménages vulnérables bénéficiaires de bourses de sécurité familiale		43 900	98 881	197751	200 000	250 000	300 000	350 000
Respect des délais légaux de production des comptes de gestion de l'Etat, des lois de règlement avant le 31 juillet de l'année en cours (oui/non)		Oui			oui	oui	oui	oui
Délai de traitement des dossiers pénaux	Délictuels	5 mois			5 mois	5 mois	5 mois	5mois
	Criminels	3,5 ans	3,5 ans		2 ans	2 ans	2 ans	2ans

Indicateurs	Historique /Réalizations			Cibles			
	Réf. 2013	2014	2015	2015	2016	2017	2018
Délai (en mois) de mise à disposition du FECL et du FDD avant le 30 juin	< 3mois	< 3mois	<3mois	<3mois	<3mois	<3mois	<3mois
Pourcentage des dépenses d'investissement dans le budget total (ressources propres + transferts de l'Etat) des collectivités locales					> valeur de 2015	> valeur de 2016	> valeur de 2017